

Rapport annuel 2004

Transat A.T. inc.





Transat A.T. inc. est une société intégrée qui se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyageurs implantés au Canada et en France. Transat est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, Transat s'est assurée d'une présence dynamique dans la distribution par l'entremise de réseaux d'agences de voyages.

Transat est avant tout une équipe qui privilégie la rigueur et l'efficacité afin d'offrir à une très vaste clientèle des voyages vacances de qualité, à des prix accessibles. Déjà considérée comme un chef de file au Canada, Transat entend conserver sa notoriété dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe, en continuant de faire du client sa priorité.

Faits saillants	<u>1</u>
Pourquoi prendre des vacances?	<u>2</u>
Message aux actionnaires	<u>4</u>
Rapport de gestion	<u>12</u>
Faits saillants financiers	<u>14</u>
Aperçu	<u>16</u>
Activités consolidées	<u>21</u>
Situation de trésorerie et sources de financement	<u>35</u>
Autres	<u>38</u>
Comptabilité	<u>40</u>
Risques et incertitudes	<u>43</u>
Perspectives	<u>47</u>
Transat en chiffres	<u>48</u>
États financiers consolidés	<u>49</u>
Données financières supplémentaires	<u>74</u>
Conseil d'administration et dirigeants	<u>75</u>
Renseignements destinés aux actionnaires et aux investisseurs	<u>76</u>

- Une année record sur le plan des revenus et des marges grâce à la réorganisation réussie de la société et à la réduction des coûts d'exploitation au Canada.
- Simplification de la flotte d'Air Transat qui exploite maintenant 14 gros-porteurs Airbus.
- Transfert, au début de l'exercice 2005, des vols et des activités d'Air Transat de l'aéroport Montréal-Mirabel à celui de Montréal-Trudeau, dans des installations nouvellement construites.
- Participation substantiellement accrue dans les voyageurs réceptifs Jonview Canada et Tourgreece.
- Adoption d'une nouvelle orientation stratégique et nouvelle équipe de direction pour Look Voyages, dont le redressement se poursuit.



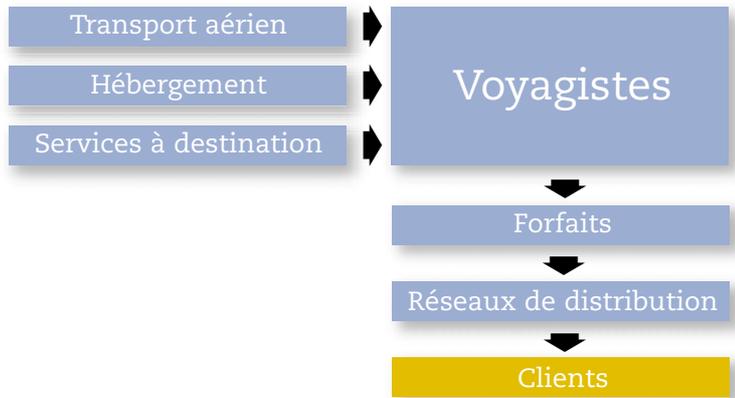
(en milliers de dollars
sauf les montants par action)

	2004	2003
Revenus	2 199 822	2 096 649
Bénéfice (perte) (activités poursuivies)	72 451	(9 147)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (activités poursuivies)	1,76	(0,38)
Espèces et quasi-espèces	468 553	349 125
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (activités poursuivies)	185 100	71 697

Pourquoi prendre des

vacances?

Pour construire des châteaux de sable – découvrir
de la cuisine créole – améliorer son revers – prendre
autres... et de soi – connaître Ernesto, flirter avec
former, ou retrouver la jeunesse – ne rien faire
la journée pour le faire – pas de courriel, pas de
de patron – ralentir le temps qui passe – flâner
de La Havane – respirer à l'ombre des palmiers – p
rythme – investir la Tour de Londres – oublier
encore neigé...



rir les parfums
 ndre congé des
 vec Sandrine –
 e et avoir toute
 e cellulaire, pas
 r dans les rues
 our changer de
 que la neige a

Qu'on les prenne seul, en couple, en
 famille ou entre amis, les projets de
 vacances de chacun sont tous diffé-
 rents. Depuis près de 20 ans, Transat
 satisfait les attentes de ses clients,
 avec quelque 90 destinations dans
 le monde.

- Air Consultants Europe B.V.
- air transat
- AURATOURS VACANCES
- BROKair
- CAMELEON HOTELS AND RESORTS
- clubvoyages
- exitnow.ca
- HANDLEX
- JONVIEW CANADA
- KILOMETRE VOYAGES
- LOOK VOYAGES
- NOLITOUR VACANCES
- révatours
- TOURGREECE
- TRAFIC DE MERCO S.A. DE CV. TOURS
- transat HOLIDAYS USA
- travelplus
- VACANCES transat
- VOYAGES EN LIBERTÉ
- WORLD OF VACATIONS

Message aux

actionnaires

Jean-Marc Eustache
Président du conseil d'administration, président et chef de la direction



Une année record pour Transat

Dans le monde du tourisme international, l'année 2004 a été marquée par le retour, très attendu, d'une croissance vigoureuse. En témoigne l'augmentation du nombre d'arrivées, qui a augmenté de près de 10 % selon l'Organisation mondiale du tourisme, contre moins de 1 % pour les trois années précédentes. Transat, pour sa part, a connu une année record et la meilleure performance financière de son histoire, en partie grâce à cette reprise, particulièrement manifeste pendant la saison d'hiver, mais plus encore parce que nous avons récolté les fruits des changements importants apportés à notre organisation au cours des trois dernières années.

Dans un marché toujours aussi concurrentiel, l'industrie continue de faire face à des défis de taille. Ainsi, les conflits internationaux, le terrorisme, les fluctuations des cours du pétrole et, comme l'a démontrée la crise du syndrome respiratoire aigu sévère («SRAS») en 2003, la vulnérabilité du secteur touristique aux risques réels ou perçus d'épidémies sont autant de facteurs avec lesquels nous devons composer. Notre performance de 2004 n'en est que plus significative. On doit l'attribuer, essentiellement, à trois éléments : notre nouvelle structure organisationnelle, les réductions de coûts que nous avons réussi à réaliser et le nouvel esprit qui anime tous nos employés des deux côtés de l'Atlantique, esprit marqué par l'importance que Transat accorde à l'efficacité, au travail d'équipe et au client.

Transat maintient toujours sa position de chef de file au Canada.



Nous gardons le cap, aussi bien en Amérique qu'en Europe. Solidement établie parmi les voyagistes les plus importants du monde, Transat se définit comme une entreprise de tourisme intégrée verticalement et spécialisée dans le forfait vacances qui entend grandir des deux côtés de l'Atlantique.

Canada : une année exceptionnelle

Au Canada, les principales activités de nos grands voyagistes expéditifs, Vacances Transat et World of Vacations/Nolitour, de même que les activités commerciales d'Air Transat ont été intégrées sous la responsabilité de Transat Tours Canada. Résultat, nous avons gagné en flexibilité au chapitre de la gestion des stocks et de la mise en marché, tout en réduisant nos coûts d'exploitation grâce à la centralisation de plusieurs fonctions de soutien. Transat Tours Canada nous a permis de passer d'une approche fondée sur la coordination de plusieurs centres de profit à une approche organique, centrée sur l'efficacité et sur un meilleur rendement commercial. Cette structure a été un facteur majeur dans l'amélioration de la performance financière de l'organisation au Canada.

Côté transport aérien, Air Transat a mené à bien la rationalisation de sa flotte, qui se compose maintenant de quatorze gros-porteurs Airbus. Cette uniformisation a facilité les vastes efforts de réduction des coûts que nous poursuivons sans relâche depuis trois ans et qui ont donné d'excellents résultats en 2004. Air Transat a par ailleurs modifié et amélioré son service en vol, si bien que sa clientèle continue d'afficher un haut degré de satisfaction. En novembre 2004, comme prévu et à la suite d'une entente conclue avec Aéroports de Montréal, Air Transat a transféré tous ses vols de l'aéroport Montréal-Mirabel à l'aéroport Montréal-Trudeau à Dorval. Nous avons également pris possession de nouvelles installations sur le site. À tous égards, notre société aérienne demeure le numéro un du transport nolisé vacances au Canada. Environ 85 % de la capacité d'Air Transat est utilisée par Transat, le reste étant offert à d'autres voyagistes.

Nous sommes très satisfaits des résultats de notre première année de collaboration avec le transporteur canadien WestJet Airlines Ltd. («WestJet»). Aux termes d'une entente signée en 2003, WestJet met à notre disposition des appareils plus petits, en l'occurrence des Boeing 737, qui nous permettent de desservir des villes canadiennes de taille moyenne où il nous était pratiquement impossible d'offrir un service direct rentable avec nos gros-porteurs. Cette entente nous a ouvert de nouveaux débouchés et s'inscrit dans une stratégie visant notamment à augmenter notre part de marché en Ontario.

En avril 2004, nous avons acheté le reste du capital de Jonview Corporation (50 %) avec un actionnaire minoritaire. Nous avons par ailleurs regroupé les activités de notre voyageur réceptif DMC Transat sous la bannière de Jonview Canada au cours du dernier exercice.

Cette opération témoigne avec éloquence de l'importance que nous continuons d'attacher à l'intégration verticale et à une présence internationale. D'une part, nous continuons d'ériger une organisation capable d'élaborer, de contrôler, de commercialiser et de distribuer son produit principal – le forfait vacances. D'autre part, nous croyons profondément aux avantages stratégiques et commerciaux d'une plate-forme internationale, surtout transatlantique, qui nous permettra de diversifier nos clientèles, d'optimiser notre capacité, notamment aérienne, et d'exploiter au mieux les cycles de marché.

Toujours en 2004, nous avons achevé le déploiement de notre nouvelle identité visuelle, mené de concert avec le resserrement de nos activités de distribution, deux chantiers que nous avons entrepris en 2003. Au chapitre de la distribution, nous travaillons sur deux axes indissociables : l'accroissement du nombre d'agences de voyages sous notre contrôle et les solutions en ligne.

Europe : redressement plus lent que prévu en France

En France, notre voyageur Vacances Transat (France) a connu une bonne année et poursuit rondement sa diversification sur le plan des destinations et des partenaires aériens, s'affichant de plus en plus comme un spécialiste du long-courrier.

Notre priorité demeure bien entendu le redressement, plus lent que prévu, de Look Voyages, qui a inscrit de nouvelles pertes en 2004. Après deux ans d'efforts, nous avons annoncé en juillet 2004 un plan de repositionnement en trois volets.

Premièrement, nous avons abandonné certaines activités non stratégiques, à savoir la mise en marché de vols secs, qui représentaient jusqu'ici une part importante de l'offre de Look Voyages. Deuxièmement, nous avons mis l'accent sur le cœur de notre mission, le forfait vacances. À cet égard, Look Voyages peut s'appuyer sur des produits reconnus, dont les Clubs Lookéa, qui sont des clubs vacances avec animation sur le site, et les hôtels Lookéko. En troisième lieu, nous misons sur une utilisation accrue et sophistiquée des technologies Internet pour stimuler les ventes auprès tant des consommateurs que des agences de voyages. À ce chapitre, Look Voyages a déjà une bonne longueur d'avance grâce à son excellente image en France.

Les présidents des comités du conseil d'administration de Transat A.T. inc.
Jean-Marc Eustache, *Président du conseil d'administration, président et chef de la direction*
H. Clifford Hatch Jr., *Président du comité de régie de l'entreprise et des nominations*
Jean Guertin, *Président du comité des ressources humaines et de la rémunération*
André Bisson, O.C., *Président du comité de vérification*



L'Europe demeure un marché prometteur, et Transat possède les ressources nécessaires pour en exploiter le potentiel à mesure que la demande se matérialisera. Air Transat dessert en été une trentaine de destinations dans 11 pays européens, ce qui pourrait notamment conduire à des synergies avec les produits de Jonview Canada. En novembre 2004, nous avons annoncé l'acquisition d'une participation majoritaire dans Air Consultants Europe, entreprise de La Haye qui est le représentant commercial exclusif d'Air Transat en Allemagne et aux Pays-Bas depuis 1991, et depuis peu en Belgique et au Luxembourg. Cette acquisition nous permettra d'étendre et de mieux contrôler notre réseau de distribution européen.

En juin, nous avons porté de 50 % à 90 % notre participation dans le voyageur réceptif Tourgreece, d'Athènes, avec qui nous avons des relations commerciales depuis 18 ans.

Survol des résultats de l'exercice 2004

Transat a inscrit de solides résultats durant l'hiver 2004, avec des revenus de plus de 1,2 milliard de dollars et une marge bénéficiaire de 96,3 millions de dollars. Cette performance est essentiellement attribuable à nos activités sur le marché canadien, et plus précisément à une combinaison de facteurs, soit une hausse modeste du nombre de voyageurs (dont l'effet a cependant été pondéré par la diminution des ventes aux voyageurs externes), la majoration de nos prix et, plus important encore, les changements organisationnels ainsi que les réductions de coûts que nous avons réalisés.

La saison estivale a également vu le nombre de voyageurs augmenter au Canada, évolution d'autant plus marquée que l'été précédent, l'industrie avait beaucoup souffert de la crise du SRAS. Nos revenus pour l'été ont atteint 967 millions de dollars, tandis que notre marge s'est chiffrée à 67,5 millions de dollars.

En Europe, les dépenses ont diminué, mais les revenus également, de sorte que nous avons enregistré des pertes malgré la hausse du nombre de voyageurs.

Au total, pour l'ensemble de l'exercice, nous avons réalisé des revenus de 2,2 milliards de dollars et une marge de 163,8 millions de dollars, cette dernière représentant plus du double de la marge réalisée en 2003. Le bénéfice net avant charge de restructuration s'est élevé à 83,8 millions de dollars (2,41 \$ par action), ce qui se compare à un bénéfice provenant des activités poursuivies de 22,2 millions de dollars en 2003. Le bénéfice net s'établit pour sa part à 72,5 millions de dollars, soit 2,07 \$ par action, par rapport à 44,9 millions de dollars (1,27 \$ par action) en 2003.



Les perspectives

Tout compte fait, nous avons connu une année record en 2004 au chapitre des revenus, de la marge bénéficiaire et du bénéfice net. Et nous terminons l'exercice avec une dette réduite et un bilan exceptionnel.

Il s'agit d'une performance d'autant plus remarquable si l'on considère que le nombre de voyageurs n'a pas encore regagné les niveaux de l'avant-11 septembre, que les prix de vente sont restés inférieurs à ce qu'ils étaient, que le pétrole s'est maintenu à des prix relativement élevés et que les activités de Look Voyages, enfin, sont restées déficitaires.

Sur le marché français, le plan que nous sommes en train de mettre en place devrait nous permettre de diminuer nos pertes de 50 % en 2005 et d'atteindre la rentabilité à la fin du deuxième semestre de l'exercice 2006. Au Canada, pour autant que les conditions de marché se maintiennent ou s'améliorent, nous sommes évidemment très bien placés pour poursuivre sur notre lancée. Cela dit, les défis restent nombreux : la concurrence est rude, la majorité des réservations sont faites à la dernière minute, soit de une à six semaines avant le départ, et le prix du pétrole demeure très élevé. Une gestion dynamique de notre capacité, de nos stocks et de nos prix de vente, dans ces circonstances, s'impose comme la clé de voûte de notre performance future.

Une organisation qui s'est réinventée avec succès

Tout comme le précédent, le dernier exercice a été marqué par le changement, avec la différence notable, toutefois, que les résultats sont beaucoup plus satisfaisants. Il nous reste bien sûr beaucoup de travail à faire, surtout chez Look Voyages. Il est par ailleurs évident qu'à peine surmontés, les défis sont souvent remplacés par d'autres. C'est pourquoi les valeurs que nous avons adoptées – efficacité, travail d'équipe et orientation client – continueront de guider notre action, car elles représentent le principal gage de notre succès futur.

En août, nous avons annoncé la nomination de M. Nelson Gentiletti au poste de vice-président exécutif de Transat Tours Canada. Au cours des deux années précédentes, M. Gentiletti a démontré des aptitudes de gestion remarquables et acquis une solide connaissance de l'industrie touristique. Cette affectation s'inscrit dans le plan de relève de Transat. M. Gentiletti conservera le poste de vice-président, finances et administration et chef de la direction financière jusqu'à ce qu'une nouvelle personne lui succède.

Air Consultants Europe – Air Transat – Auratour
Consultour – exitnow.ca – Handlex – Jonview Cana
Vacances – Rêvatours – Tourgreece – Trafic
Vacance ansat – Vacances Transat (Fra) – Vo



En octobre, nous avons annoncé la nomination de M. Olivier Kervella au poste de directeur général de Look Voyages. M. Kervella, qui avait auparavant contribué à la mise sur pied d'Anyway.com, société que nous avons vendue depuis, a rejoint nos rangs en 1999. Au fil d'une carrière entièrement consacrée au domaine du voyage, M. Kervella a montré qu'on pouvait développer une entreprise tout en améliorant sa situation financière. Sa compétence, son dynamisme et sa connaissance approfondie des réseaux de distribution seront des atouts certains pour Look Voyages.

En conclusion

Transat considère l'action communautaire comme une extension naturelle de ses activités commerciales, son objectif étant d'améliorer la qualité de vie de ses employés, de ses clients et de ses actionnaires. Dans le cadre de son programme de dons et de parrainage, Transat apporte un soutien financier ou logistique à des établissements d'enseignement et de santé, à des organisations culturelles et à des organismes de développement international.

Je remercie tous les membres du personnel et tous ceux qui ont adopté les valeurs que nous préconisons ainsi que la vision d'avenir que nous leur avons proposée. Merci également à nos administrateurs pour leur fidélité et leur précieuse contribution.

Le président du conseil d'administration,
président et chef de la direction,



Jean-Marc Eustache
Le 2 février 2005

Le conseil d'administration de Transat A.T. inc. (de gauche à droite)

Jacques Simoneau, Dennis Wood, Jean-Marc Eustache, Helen K. Sinclair, Benoît Deschamps,
Lina De Cesare, H. Clifford Hatch Jr., André Bisson, O.C., Philippe Sureau, Jean Guertin et John D. Thompson

Vacances – Brok'Air – Cameleon – Club Voyages
Canada – Kilomètre Voyages – Look Voyages – Nolitour
Tours – Transat Holidays USA – TravelPlus
Voyages en Libéré – World of Vacations



Rapport de *gestion*

Le présent rapport de gestion passe en revue l'exploitation de Transat A.T. inc., sa performance et sa situation financière pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 par rapport à l'exercice terminé le 31 octobre 2003 et doit être lu avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes qui figurent dans le présent rapport annuel à partir de la page 49. L'information présentée dans ce rapport de gestion est datée du 12 janvier 2005. Vous trouverez de plus amples renseignements à notre sujet, notamment notre notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, dans le site Web de Transat à l'adresse www.transat.com et dans le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Nos états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada («PCGR»). Dans ce rapport de gestion, nous présenterons parfois des mesures financières non conformes aux PCGR. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les PCGR, et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des PCGR. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Les expressions «Transat», «nous», «notre», «nos» ou la «société», sauf indication contraire, désignent Transat A.T. inc. et ses filiales.

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants par action)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
États consolidés des résultats				
Revenus	2 199 822	2 096 649	103 173	4,9
Marge ¹	163 755	74 962	88 793	118,5
Gain à la vente d'Anyway, déduction faite des impôts connexes de 18 775 \$	s.o.	53 101	s.o.	s.o.
Coûts de restructuration	11 350	47 972	s.o.	s.o.
Bénéfice (perte) (activités poursuivies)	72 451	(9 147)	81 598	892,1
Bénéfice (perte) de base par action (activités poursuivies)	2,07	(0,38)	2,45	644,7
Bénéfice (perte) dilué(e) par action (activités poursuivies)	1,76	(0,38)	2,14	563,2
Bilans consolidés				
Espèces et quasi-espèces	310 875	242 952	67 923	28,0
Espèces en fiducie ou autrement réservées	157 678	106 173	51 505	48,5
	468 553	349 125	119 428	34,2
Dette (à court et à long terme)	30 792	65 331	(34 539)	(52,9)
Dette totale ¹	534 324	595 249	(60 925)	(10,2)
Dette nette ¹	223 449	352 297	(128 848)	(36,6)
États consolidés des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation (activités poursuivies)	185 100	71 697	113 403	158,2

¹ MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Les expressions «marge», «dette totale» et «dette nette» n'ont pas de sens prescrit par les PCGR du Canada et il est donc peu probable qu'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces expressions sont présentées de manière uniforme d'un exercice à l'autre, car la direction les utilise pour mesurer le rendement financier de la société.

La marge est utilisée par la direction comme indicateur pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente. La marge est représentée par les revenus moins les dépenses d'exploitation dans les états consolidés des résultats.

La dette totale est utilisée par la direction pour déterminer les besoins futurs de liquidités de la société. Elle est représentée par la combinaison de la dette au bilan (dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures) et des ententes hors bilan présentées à la page 36.

La dette nette est utilisée par la direction pour estimer sa situation de trésorerie. Elle est représentée par la dette totale (comme déjà mentionné) moins les espèces et les quasi-espèces non détenues en fiducie ou autrement réservées, tel qu'il est indiqué à la note 4 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion contient également certaines déclarations prospectives à l'égard de la société. En soi, ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables, mais nous avisons le lecteur que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, pourraient se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent nos activités. Le lecteur trouvera ailleurs dans ce rapport de gestion certains risques et incertitudes qui ont une incidence sur nos activités. La société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

Aperçu

décrit le secteur des voyages vacances en général ainsi que nos activités, notre vision, nos stratégies et nos objectifs, de même que les inducteurs de performance et les ressources nécessaires pour réussir la mise en œuvre de ces stratégies et la réalisation de nos objectifs.

Activités consolidées

présente de l'information et une analyse sur notre performance en 2004 par rapport à nos objectifs de 2004 et à nos résultats réels de 2003.

Situation de trésorerie et sources de financement

décrit la source et l'utilisation de nos fonds en 2004 par rapport à 2003 et notre façon de gérer notre situation financière et nos sources de financement.

Autres

expose l'offre publique de rachat lancée dans le cours normal des affaires en juin 2004, le rapport de l'enquête et les recommandations relatives au vol TS 236 d'Air Transat, les événements qui ont suivi le 31 octobre 2004 et les nominations récentes.

Comptabilité

présente les instruments financiers et les estimations comptables critiques utilisées par notre société, les modifications comptables apportées à nos conventions comptables en 2004 et les modifications comptables qui seront exigées en 2005.

Risques et incertitudes

donne un aperçu des principaux risques et incertitudes qui pourraient nous toucher.

Perspectives

présente les perspectives de Transat pour l'exercice 2005.

Secteur des voyages vacances

Le secteur des voyages vacances se compose principalement de voyagistes, d'agences de voyages (traditionnelles et en ligne) et de transporteurs aériens desservant le marché des voyages vacances grâce à une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, environ 760 millions d'arrivées de visiteurs internationaux ont été enregistrées en 2004, nombre qui pourrait atteindre un milliard d'ici 2010.

Les voyagistes spécialisés dans les services expéditifs achètent les divers éléments constitutifs d'un voyage et les vendent au consommateur par l'intermédiaire des agences de voyages, soit sous forme de forfait voyage ou séparément. Certains voyagistes se spécialisent comme voyagistes réceptifs, prenant des dispositions pour les touristes étrangers à destination ou regroupant certains services à titre de forfaits destinés aux marchés étrangers.

Augmentation des revenus de Transat pour l'année 2004.



Les agences de voyages servent d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Les agents de voyages rencontrent le consommateur, le conseillent et lui vendent des produits et services. Les agences de voyages vendent des forfaits voyages et des billets d'avion offerts par les voyageurs, des billets d'avion vendus directement par les transporteurs aériens et d'autres produits et services de voyage. Les agences de voyages en ligne procurent maintenant à leurs clients un large éventail de produits de voyages dans des sites Web transactionnels sur Internet. À l'heure actuelle en Amérique du Nord comme en Europe, les ventes de voyages en ligne consistent presque entièrement en vols secs, seulement une faible proportion allant aux forfaits (avec billet d'avion et hôtel). La vente de forfaits en ligne est toutefois appelée à se développer.

Les transporteurs aériens fournissent leurs services aux agences de voyages et aux voyageurs. Ils sont désignés «transporteurs réguliers» lorsqu'ils vendent leurs services directement au public et aux agences de voyages et «transporteurs nolisés» lorsqu'ils vendent leurs sièges en blocs à des voyageurs.

Activité principale, vision et stratégie

Activité principale – Transat compte parmi les plus grands voyageurs entièrement intégrés de calibre international en Amérique du Nord. Nous exerçons nos activités uniquement dans le secteur des voyages vacances, et dans deux secteurs géographiques, plus précisément le Canada et l'Europe. L'activité principale de Transat consiste en des forfaits voyages vacances et une combinaison de vols réguliers et de vols nolisés. Nous agissons à la fois comme voyageur expéditeur et voyageur réceptif en regroupant des produits et services achetés au Canada et à l'étranger pour les revendre au Canada, en France et ailleurs, principalement par l'intermédiaire d'agences de voyages, dont certaines nous appartiennent. Nous exploitons la société aérienne chef de file des vols nolisés au Canada. Nous assurons aussi des vols réguliers entre le Canada et treize pays. En outre, nous détenons une participation de 44,3 % dans une autre société de vols nolisés en France. Nous assurons également des services à destination et des services de gestion hôtelière.

Vision – Le marché du tourisme international ne cesse de croître, et la vision de Transat est de maximiser la valeur pour les actionnaires en jouant un rôle majeur dans l'industrie du voyage vacances en Amérique du Nord et en Europe. Nous sommes un leader sur le marché canadien, où nous exerçons nos activités comme voyageur expéditeur et voyageur réceptif, en plus d'être la plus importante société de vols nolisés du pays. Nous sommes solidement implantés en France comme voyageur expéditeur intégré verticalement. Nous avons bien ancré nos marques et nous offrons une vaste gamme de destinations internationales au Canada et en France. Au fil du temps, nous voulons élargir nos activités dans d'autres pays où nous croyons qu'il existe un fort potentiel de croissance pour un voyageur intégré, spécialisé dans les voyages vacances, notamment aux États-Unis et dans d'autres pays d'Europe.

Stratégie – Notre stratégie est concentrée sur trois axes : l'intégration verticale, le forfait vacances comme principal produit et l'expansion géographique.

Notre stratégie de croissance repose sur l'intégration verticale des principales composantes des voyages vacances. Par exemple, nos voyageurs et agences de voyages profitent de la disponibilité de sièges sur nos propres transporteurs. Cette stratégie favorise les synergies, assure une loyauté réciproque entre les niveaux d'exploitation et permet un meilleur contrôle de la qualité des produits et services de la société, sans compter qu'elle nous confère une plus grande souplesse pour modifier les prix ainsi que les produits et les services offerts par différents niveaux d'exploitation, améliorant ainsi notre capacité d'exercer nos activités de manière rentable. Cette stratégie a amené la société à faire l'acquisition de voyageurs expéditifs et d'agences de voyages, ou à y investir, aussi bien au Canada qu'en France, tout en continuant d'offrir des services de transporteur aérien, ainsi qu'à acquérir ou à mettre sur pied des voyageurs réceptifs et des entreprises offrant des services à destination, ou à y investir. Cette stratégie a également mené à la création d'une filiale de gestion hôtelière ayant pour mission de gérer des hôtels selon les besoins des voyageurs de la société.

Nous ciblons le marché du tourisme international, et notre stratégie de croissance à long terme se concentre sur nos activités principales : les voyages vacances et leurs produits connexes. Bien que nous élaborions et offrions un vaste éventail de produits pour répondre aux diverses attentes des touristes, nous mettons l'accent sur les forfaits voyages comme seule famille de produits qui nous permet de tirer pleinement parti des avantages de notre structure intégrée verticalement. Par exemple, nous avons tendance à regrouper l'hébergement et les billets d'avion et à offrir des forfaits comprenant un séjour dans un hôtel ou un centre touristique avec lequel nous sommes étroitement associés. Cette stratégie a amené la société à diminuer ses activités de vente de vols secs offerts par des transporteurs aériens tiers.

Nous comptons nous étendre vers des marchés nouveaux et existants au riche potentiel de rentabilité et continuer d'exploiter notre intégration verticale dans ces marchés. Cette stratégie nous a amenés : i) à intensifier notre présence dans certaines destinations par l'acquisition de voyageurs réceptifs; ii) à pénétrer de nouveaux marchés au pays par l'introduction de services aériens; iii) à continuer à nous concentrer sur l'accroissement du nombre d'agences de voyages que nous contrôlons et à élaborer des solutions marketing en ligne.



Objectifs pour 2005

Les mesures prises pendant l'exercice 2004 ont préparé le terrain pour que nous puissions continuer à réduire les coûts, assurer l'efficacité opérationnelle et mettre en marché de manière rentable nos produits et services. Par ailleurs, compte tenu de l'amélioration de la conjoncture et de la situation financière de la société, Transat prévoit passer au mode de croissance dès 2005. Dans cette optique, nous avons défini les objectifs suivants pour l'exercice 2005 :

- **Poursuivre l'exécution du plan de développement dans le contexte de la stratégie globale de Transat.**

Nous voulons mettre en œuvre un plan d'acquisition qui permettra la croissance de nos activités en France et aux États-Unis, et de nos activités associées aux voyageurs réceptifs et aux services offerts à destination de façon opportune.

- **Favoriser une culture d'entreprise qui appuiera le modèle d'entreprise à long terme.**

Dans la foulée de l'intégration réussie sur le plan opérationnel, nous voulons renforcer notre culture d'entreprise, nous assurer qu'elle atteindra l'ensemble de l'organisation et qu'elle renforcera notre approche d'intégration verticale à long terme. Nous nous concentrerons sur la promotion de nos valeurs d'entreprise (orientation client, travail d'équipe et efficacité); le perfectionnement des compétences de la direction; l'élaboration et la mise en œuvre de notre plan de relève; la création d'un intranet d'entreprise et la promotion de la marque Transat.

- **Poursuivre l'intégration de la technologie Internet au modèle de l'entreprise.**

Nous croyons que notre niveau futur de compétitivité s'appuie en partie sur notre capacité à mettre en marché nos produits et services grâce à la technologie. En 2005, nous voulons mettre l'accent sur la mise en œuvre de plates-formes de commerce interentreprises (B2B) et de commerce grand public (B2C).

- **Continuer à miser sur les voyageurs.**

Le regroupement réussi de nos voyageurs et de nos activités de distribution au Canada, sous la bannière Transat Tours Canada, a mené à une meilleure gestion de nos stocks de produits comme les sièges d'avion et les chambres d'hôtel, améliorant ainsi nos marges d'exploitation. Au fil du temps, ces marges supérieures, combinées à un effort soutenu de compression des coûts liés au transport aérien grâce à la simplification de notre flotte, devraient accroître notre rentabilité. En 2005, nous nous concentrerons sur l'élargissement de notre part de marché en Ontario et sur la planification à long terme de la flotte aérienne d'Air Transat A.T. inc. («Air Transat»).

- **Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2006.**

Nous prévoyons subir des pertes réduites relativement à Look Voyages en 2005 alors que nous poursuivons nos activités de redressement de ce voyageur européen. L'exercice 2004 a été témoin de changements au sein de l'équipe de direction et de l'instauration d'un plan pour repositionner Look Voyages. Le plan comprend l'abandon des activités en vol sec, la mise en marché d'un plus grand nombre de forfaits et la suppression d'environ 90 emplois. Nous prévoyons ramener Look Voyages à la rentabilité à la fin de la deuxième moitié de 2006.

Principaux inducteurs de performance

Les principaux inducteurs de performance suivants sont essentiels au succès de la mise en œuvre de notre stratégie et à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés.

Part de marché	Être le chef de file dans toutes les provinces canadiennes et élargir la part de marché en Ontario, au Canada et en Europe.
Croissance des revenus	Faire croître les revenus d'environ 5 %, exception faite des acquisitions.
Marge	Obtenir des marges situées entre 5 % et 7 %.

Capacité de produire des résultats

Notre capacité de réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés dépend de nos ressources financières et non financières, qui ont toutes contribué par le passé au succès de nos stratégies et à l'atteinte de nos objectifs.

Nos ressources financières se composent de ce qui suit :

Encaisse Nous comptons sur de solides soldes d'encaisse non détenus en fiducie ou autrement réservés, soit 310,9 millions de dollars au 31 octobre 2004. De plus, nos efforts soutenus visant à réduire les dépenses devraient contribuer à maintenir ces soldes à des niveaux sains.

Nos ressources non financières comprennent :

Marque La société a pris les mesures nécessaires, dont l'adoption d'un nouveau logo et d'une plate-forme intégrée de marque, pour créer une image de marque distinctive, solide et visible à l'échelle de ses principales entreprises dans le but d'optimiser la notoriété auprès des clients dans les marchés du commerce interentreprises (B2B) et du commerce grand public (B2C), de tirer pleinement parti de la contribution de toutes ses entreprises et de créer de la valeur.

Structure Notre structure intégrée verticalement nous permet d'assurer un meilleur contrôle de la qualité de nos produits et services. De plus, nous avons amélioré notre approche d'intégration verticale au Canada avec la création de Transat Tours Canada, qui nous a permis de grandement accroître nos capacités en gestion des stocks et en marketing.

Relations avec les fournisseurs Nous avons un accès exclusif à certains hôtels dans des destinations soleil et entretenons depuis près de 20 ans des relations privilégiées avec de nombreux hôtels dans ces destinations et en Europe.

Employés Au cours des dernières années, nous avons intensifié nos efforts visant la création d'une culture d'entreprise unifiée, fondée sur une vision claire et des valeurs communes. Grâce à ces efforts, nos employés travaillent en équipe et sont engagés à assurer la satisfaction globale de nos clients et à participer à l'amélioration de l'efficacité de la société. En outre, nous croyons que la société bénéficie d'un solide leadership, puisque ses fondateurs sont toujours à la barre et font profiter la société de leur savoir-faire.

Transat dispose des ressources nécessaires pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés en 2005 et continuer de tirer parti de ses stratégies à long terme.

Comparaison des objectifs de 2004 avec la performance de 2004

En 2004, Transat s'était fixé plusieurs objectifs. En voici la liste, avec un commentaire sur notre performance réelle à l'égard de chacun pour l'exercice 2004. Nous y reviendrons plus en détail dans notre analyse de l'exercice 2004 tout au long du rapport de gestion.

- **Ramener Look Voyages à la rentabilité en 2005.**

En juillet 2004, Transat a annoncé la mise en œuvre d'un plan visant à réorganiser et repositionner Look Voyages. Ce plan constitue notre plus récent effort pour ramener cette filiale à la rentabilité. Par conséquent, nous avons modifié notre objectif à l'égard de Look Voyages et croyons que nous serons en mesure de ramener cette filiale à la rentabilité vers la fin de la deuxième moitié de 2006 au lieu de 2005.

- **Poursuivre l'intégration de la technologie Internet au modèle de l'entreprise.**

En 2004, nous avons établi un plan et préparé le terrain pour l'intégration prévue en 2005.

- **Tirer profit des gains de souplesse et continuer de diminuer les coûts du transporteur aérien.**

En 2004, nous avons profité des avantages du regroupement de nos voyageurs canadiens. De plus, nous avons réduit plus rapidement que prévu les coûts liés au transport aérien grâce à la simplification de notre flotte. Ces deux événements ont permis d'accroître la rentabilité de nos activités canadiennes.

- **Repositionner notre marque sur le marché afin d'appuyer notre stratégie d'intégration verticale.**

Le lancement de notre nouvelle marque d'entreprise en 2004 a facilité la reconnaissance des diverses entreprises par nos clients et employés. La création d'une image de marque unique, forte et visible à l'échelle de nos principales entreprises, visant à maximiser notre notoriété auprès des clients des marchés du commerce interentreprises (B2B) et du commerce grand public (B2C), a permis de tirer pleinement parti de la contribution de toutes nos entreprises et de créer de la valeur.

- **Recenser des possibilités de croissance en Amérique du Nord et en France.**

Nous avons dressé une liste de possibilités de croissance aux États-Unis et en France, ainsi qu'ailleurs en Europe. En 2005, nous commencerons à mettre en œuvre notre stratégie d'acquisition.

Acquisitions

Le 10 juin 2004, la société a acquis une participation additionnelle de 50 % dans Tourgreece S.A. («Tourgreece»), voyageur réceptif, pour une contrepartie au comptant totale de 1,8 million d'euros (3,0 millions de dollars), y compris 0,2 million d'euros (0,4 million de dollars) en frais d'acquisition. Depuis cette opération, nous détenons une participation de 90 % dans Tourgreece. Cette acquisition en plusieurs étapes a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple, et les résultats ont été inclus dans les résultats de la société depuis la date d'acquisition. Avant cette date, les résultats étaient comptabilisés à la valeur de consolidation.

En vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions qu'elle peut exercer en tout temps avant 2011.

Le 8 avril 2004, en partenariat avec un actionnaire minoritaire de Jonview Corporation («Jonview»), la société a conclu l'acquisition de la participation restante de 50 % dans Jonview, voyageur réceptif canadien, pour une contrepartie de 12,8 millions de dollars, dont 0,1 million de dollars en frais d'acquisition.

Un montant total de 9,6 millions de dollars a été versé à la clôture, et le solde sera payé en trois versements au comptant d'ici septembre 2006. Dans le cadre de cette opération, une débenture de 3,2 millions de dollars a été émise à l'actionnaire minoritaire afin de financer une partie de cette acquisition.

L'opération a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les résultats d'exploitation de Jonview ont été inclus dans les résultats de la société depuis le 8 avril 2004, date de l'acquisition.

Depuis cette opération, nous détenons une participation de 80,07 % dans Jonview.

Par suite de ces opérations, l'écart d'acquisition au bilan a augmenté de presque 19,0 millions de dollars. (Voir la note 15 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

Secteurs géographiques

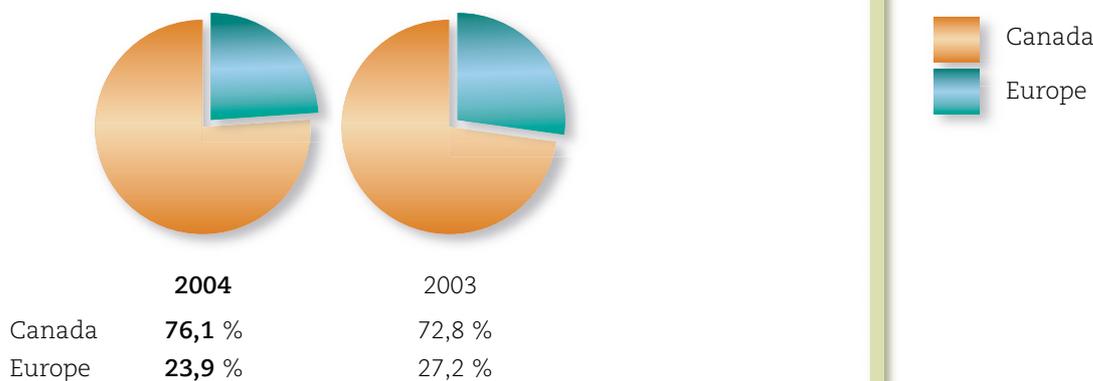
Revenus				
Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Canada	1 673 530	1 525 846	147 684	9,7
Europe	526 292	570 803	(44 511)	(7,8)
Total	2 199 822	2 096 649	103 173	4,9

Nous tirons nos revenus des voyageurs expéditifs, du transport aérien, des agences de voyages, de la distribution, des voyageurs réceptifs et des services offerts à destination.

La progression globale de nos revenus est attribuable à une augmentation de 9,7 % des revenus au Canada, contrebalancée par une diminution de 7,8 % de nos revenus provenant de nos activités françaises. Les termes «voyageurs» et «passagers» seront utilisés dans le rapport de gestion pour expliquer ces augmentations et diminutions. En fait, les voyageurs comptabilisent les voyageurs en aller-retour, et les lignes aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers. Le nombre de voyageurs a augmenté dans l'ensemble de 11,1 % par rapport à 2003. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 11,0 % au Canada et de 11,2 % en France. En France, cependant, le progrès du nombre de voyageurs a été contrebalancé par une chute de 37,5 % du nombre de passagers en vol sec. Cette chute résulte surtout de l'abandon des activités en vol sec de Look Voyages, conformément à la stratégie que nous avons dévoilée. La majoration des prix au Canada a également contribué à la hausse des revenus.

Nous prévoyons que le nombre total de voyageurs continuera à croître en 2005 et qu'il s'ensuivra une croissance des revenus par rapport à 2004.

Revenus par secteur géographique (activités poursuivies)



Dépenses d'exploitation

Exercices terminés les 31 octobre
(en milliers de dollars)

	2004 \$	En % des revenus	2003 \$	En % des revenus	Écart \$	Écart %
Coûts directs	1 075 861	48,9	1 023 199	48,8	52 662	5,1
Salaires et avantages sociaux	227 626	10,4	228 320	10,9	(694)	(0,3)
Commissions	179 873	8,2	171 791	8,2	8 082	4,7
Carburant d'aéronefs	128 112	5,8	137 716	6,6	(9 604)	(7,0)
Entretien d'aéronefs	88 684	4,0	112 960	5,4	(24 276)	(21,5)
Loyer d'aéronefs	59 640	2,7	67 988	3,2	(8 348)	(12,3)
Frais d'aéroports et de navigation	59 379	2,7	60 382	2,9	(1 003)	(1,7)
Autres	216 892	9,9	219 331	10,4	(2 439)	(1,1)
Total	2 036 067	92,6	2 021 687	96,4	14 380	0,7

Nos dépenses d'exploitation englobent principalement les coûts directs, les salaires et avantages sociaux, les commissions, le carburant d'aéronefs, l'entretien d'aéronefs, les loyers d'aéronefs et les frais d'aéroports et de navigation.

La hausse globale de nos dépenses d'exploitation est attribuable à une augmentation des dépenses de 4,2 % au Canada, contrebalancée par une baisse des dépenses liées à nos activités françaises de 7,9 %. Ces variations résultent de l'intensification des activités commerciales au Canada et de la diminution des activités en vol sec en France.

Près de 30 % de nos dépenses d'exploitation doivent être réglées en dollars américains. Cependant, nous n'avons pas pleinement profité du raffermissement du dollar canadien à cause de notre programme de couverture.

Les coûts directs comprennent le coût des différents éléments constitutifs d'un voyage qui seront ensuite vendus au consommateur par les agences de voyages. Ces coûts sont engagés par nos voyageurs. Ils comprennent le coût des chambres d'hôtel ainsi que le coût des blocs de sièges ou de vols complets réservés principalement auprès de transporteurs aériens tiers. En 2004, ces coûts ont représenté 48,9 % de nos revenus, comparables à ceux de 2003. Les augmentations en dollars découlent de l'accroissement des activités commerciales et de notre entente de partenariat avec WestJet Airlines Ltd. («WestJet»).

Les salaires et avantages sociaux ont diminué en pourcentage des revenus en raison de nos efforts de restructuration entrepris en 2003, qui ont entraîné l'élimination de plus de 700 postes.

Les commissions comprennent les frais payés par les voyageurs aux agences de voyages pour leurs services à titre d'intermédiaires entre le voyageur et le consommateur. Cette augmentation en dollars découle de la hausse des activités commerciales.

Le carburant d'aéronefs a diminué tant en dollars qu'en pourcentage des revenus. Ces diminutions résultent du retrait des derniers appareils Lockheed L-1011-500 dans le cadre de nos efforts de restructuration de 2003 associés à la rationalisation de notre flotte, de même qu'au raffermissement du dollar canadien. Ces diminutions ont cependant été neutralisées en partie par l'intensification des activités commerciales et la hausse récente des prix du carburant.

Les coûts d'entretien d'aéronefs se rapportent principalement aux frais engagés par Air Transat pour la remise en état des moteurs et cellules. La baisse des coûts d'entretien d'aéronefs et des loyers d'aéronefs par rapport à 2003 est également attribuable à nos efforts de restructuration de 2003, découlant de la rationalisation de notre flotte et du raffermissement du dollar canadien.

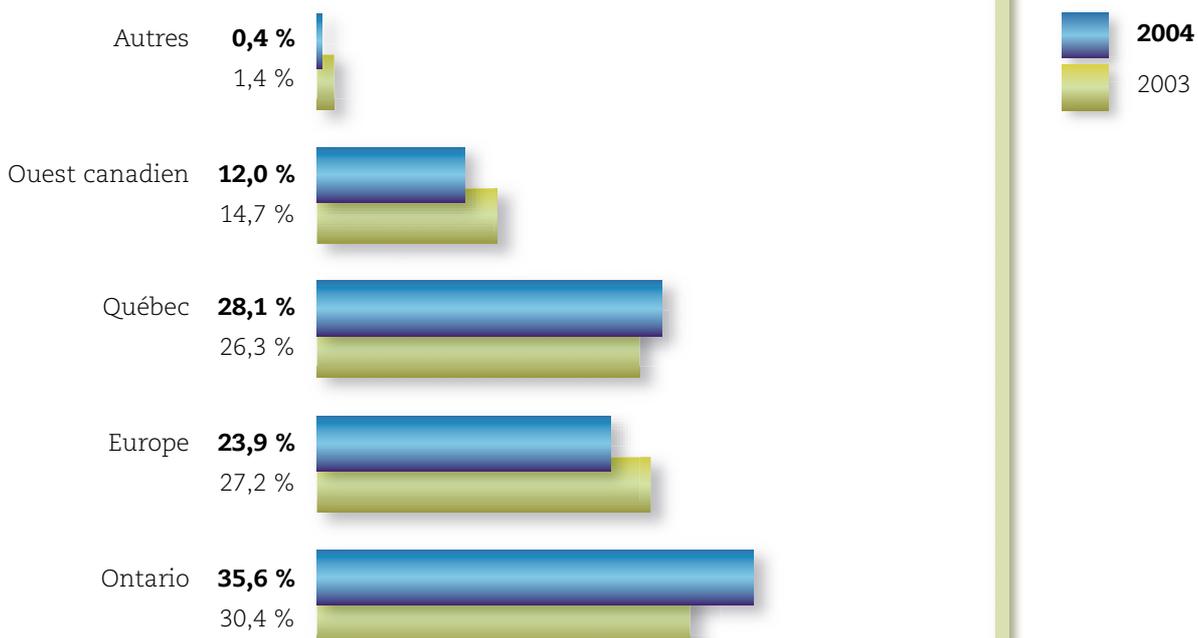
Les frais d'aéroports et de navigation se rapportent principalement aux droits exigés par les aéroports. La légère baisse découle de la rationalisation de notre flotte, comptant moins d'appareils par rapport à 2003, contrebalancée par la hausse des droits d'atterrissage adoptés par les aéroports pour recouvrer les pertes de revenus occasionnées par le ralentissement du trafic.

Les autres frais comprennent une somme de 4,6 millions de dollars américains (6,2 millions de dollars ou 3,9 millions de dollars après impôts) versée à la société en août 2004 dans le cadre du règlement d'un litige avec le gouvernement des États-Unis dont elle était partie du fait de son appartenance à l'Association du transport aérien du Canada. Ce litige avait trait aux droits payés en vertu de lois américaines qui ont été subséquemment reconnues comme nulles par les tribunaux américains.

Bien que nous prévoyions continuer à réaliser des économies par suite de nos efforts de restructuration, nous nous attendons à ce que nos dépenses d'exploitation totales augmentent en raison de l'accroissement des activités commerciales en 2005.

En raison de l'adoption en date du 1^{er} novembre 2004 de la note d'orientation concernant la comptabilité 15 (NOC-15), «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables» publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'«ICCA»), les loyers d'aéronefs devraient diminuer d'environ 12,1 millions de dollars. En vertu de cette note d'orientation, nous devons consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui ont été traitées à titre de contrats de location-exploitation en 2004. (Voir la rubrique *Modifications comptables futures.*)

Sources de revenus (activités poursuivies)



Canada

Saison d'hiver

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	993 373	976 336	17 037	1,7
Dépenses d'exploitation	884 185	921 857	(37 672)	(4,1)
Marge	109 188	54 479	54 709	100,4
Marge (%)	11,0	5,6	5,4 p.p.*	96,4

* p.p. : point de pourcentage

Au Canada, les revenus ont augmenté légèrement au cours de l'hiver 2004 par rapport à la saison correspondante de 2003. Cette augmentation est attribuable à une hausse de 5,3 % du nombre de voyageurs par rapport à la même période de 2003, contrebalancée par une réduction des ventes aux voyageurs externes (soit les voyageurs ne faisant pas partie du groupe de sociétés de Transat). La demande a été forte pour les destinations des Caraïbes, de l'Europe et de la Floride. Les prix plus élevés ont également contribué à ces augmentations.

L'effet de la restructuration entreprise en 2003 s'est fait sentir pendant la période d'hiver. Le regroupement de nos voyageurs et de nos activités de distribution au Canada ayant mené à une meilleure gestion des sièges d'avion et des chambres d'hôtel, à une meilleure utilisation des appareils et à une réduction des dépenses, ainsi que la recrudescence de la demande de la part des voyageurs, ont entraîné une amélioration des marges. Pour la saison d'hiver 2004, nos marges ont été portées à 11,0 % par rapport à 5,6 % pour la saison correspondante de 2003.

Pendant la saison d'hiver 2004, Air Transat a desservi une cinquantaine de destinations dans 25 pays, surtout dans le Sud ou d'autres destinations soleil. En été, Air Transat déplace la plus grande partie de sa capacité vers l'Europe, tout en maintenant des liaisons avec le Sud. En 2004, Air Transat a effectué des vols directs vers une trentaine de villes dans 11 pays d'Europe.

Conformément à l'entente conclue en janvier 2004 entre Transat et Aéroports de Montréal, Air Transat a transféré tous ses vols de Montréal depuis Montréal-Mirabel à Montréal-Trudeau, à Dorval, en novembre 2004. De nouvelles installations d'entretien et de nouveaux bureaux sont en fonction depuis décembre 2004, et le siège social d'Air Transat et les activités de Montréal ont été transférés. Le déménagement n'a pas d'incidence sur la structure de coûts de la société aérienne.

Si les tendances actuelles se maintiennent en 2005, la saison hivernale devrait être meilleure que celle de 2004 quant aux volumes de voyageurs comme en témoigne la hausse des réservations et du désir de voyager. La capacité accrue sur le marché (particulièrement en Ontario) a entraîné des pressions sur les prix, qui pourraient cependant affaiblir les marges.

Au cours de la saison d'été au Canada, les revenus ont bondi de 23,8 % en raison de l'augmentation du nombre de voyageurs de plus de 20 % par rapport à la saison d'été 2003, et des revenus additionnels provenant de l'acquisition récente de Jonview d'environ 35,0 millions de dollars. Pendant la saison estivale 2003, le nombre de voyageurs avait chuté en raison du SRAS. La demande a été forte pour les destinations européennes, particulièrement le Royaume-Uni et la France. Les prix plus élevés ont également contribué à ces augmentations.

Les efforts de restructuration entrepris en 2003 ont eu une incidence positive sur la saison d'été de l'exercice, et les initiatives ont entraîné une amélioration des marges. Pour la saison d'été, nos marges sont passées à 10,1 % par rapport à 6,6 % en 2003.

Il est encore trop tôt pour annoncer ce que nous vaudra la saison d'été 2005.

Augmentation du nombre de voyageurs canadiens, saison d'été 2004.



Canada

Saison d'été

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	680 157	549 510	130 647	23,8
Dépenses d'exploitation	611 786	513 333	98 453	19,2
Marge	68 371	36 177	32 194	89,0
Marge (%)	10,1	6,6	3,5 p.p.	53,0

En 2004, nous avons mis en œuvre un plan annoncé le 11 septembre 2003 visant l'élimination graduelle de l'utilisation de nos six appareils Lockheed L-1011-500, objectif que nous avons atteint à la fin de 2004. Nous avons également ajouté quatre appareils Airbus A310 à la flotte d'Air Transat en 2004. L'harmonisation et la simplification de la flotte, maintenant composée entièrement d'appareils Airbus, étaient essentielles à la réduction des dépenses d'exploitation d'Air Transat. Au début de l'exercice 2005, Air Transat exploitera une flotte composée de 14 gros-porteurs (10 appareils A310 et 4 appareils A330). Outre la réduction des coûts réalisée par la simplification de l'entretien et de la formation, Air Transat n'a cessé d'améliorer sa performance opérationnelle, ce qui a entraîné une meilleure satisfaction de la clientèle et d'autres réductions de coûts en avance sur le plan prévu.

Par ailleurs, 2004 a été le premier exercice complet d'exploitation en vertu d'une entente de partenariat entre nos voyageurs expéditifs canadiens et WestJet annoncée le 20 août 2003. Grâce à cette entente, nos voyageurs canadiens nolisent les aéronefs de WestJet, de plus petite taille que ceux d'Air Transat, afin d'élargir notre gamme de services, de pénétrer de nouveaux marchés et de gérer plus efficacement les périodes de pointe. Au cours de la saison d'hiver 2004, la valeur de l'entente était estimée à 28,0 millions de dollars et, au cours de la saison d'été 2004, à 18,0 millions de dollars.

Europe

Saison d'hiver

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	240 051	271 562	(31 511)	(11,6)
Dépenses d'exploitation	252 953	280 796	(27 843)	(9,9)
Marge	(12 902)	(9 234)	(3 668)	(39,7)
Marge (%)	(5,4)	(3,4)	(2,0) p.p.	(58,8)

En France, nous exploitons les voyageurs expéditifs Vacances Transat (France) et Look Voyages.

Vacances Transat (France) est le leader du marché des destinations canadiennes et pratique depuis des années avec succès une stratégie de spécialisation comme voyageur de voyages long-courriers, axée sur la vente de forfaits. Elle a atteint le premier plan dans ce segment et est le leader pour de nombreuses destinations soleil.

Look Voyages est solidement ancrée dans le marché français et son produit phare, Clubs Lookéa, continue de plaire aux voyageurs français. En 2003, Look Voyages a lancé son nouveau produit Lookéko. Grâce à des ententes particulières avec divers établissements hôteliers, Lookéko fait appel à une stratégie de prix très audacieuse, le prix demeurant le facteur décisionnel le plus important pour les touristes.

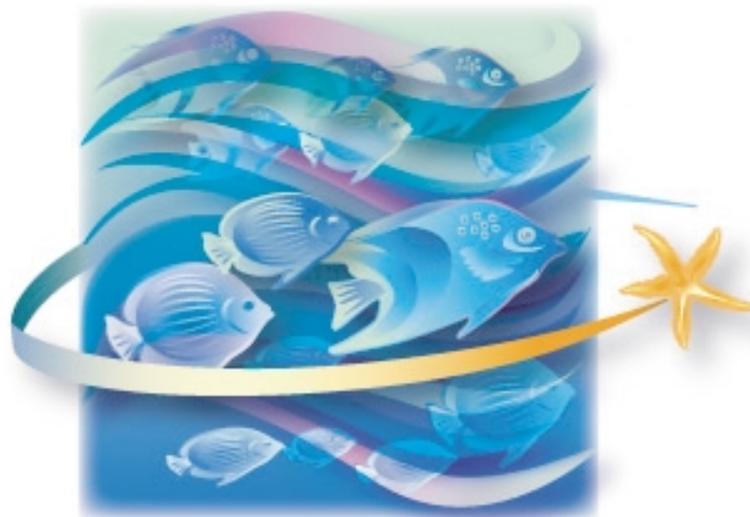
En juillet 2004, nous avons dévoilé un plan visant à repositionner Look Voyages et à poursuivre nos efforts pour la ramener à la rentabilité. (Voir la rubrique *Coûts de restructuration* pour de plus amples renseignements sur ce plan.)

En Europe, les revenus et les dépenses ont chuté pendant la saison d'hiver 2004 comparativement à la saison correspondante de 2003, ce qui s'est traduit par des marges négatives.

Malgré la hausse de 8,9 % du nombre de voyageurs pour la saison, nos activités françaises ont enregistré des revenus inférieurs et des marges négatives en raison d'une baisse du nombre de passagers en vol sec chez Look Voyages d'environ 22 %.

La hausse du nombre de voyageurs tient principalement à la demande accrue de voyages long-courriers de l'Europe vers les Caraïbes chez Vacances Transat (France) et Look Voyages à des prix inférieurs dans l'ensemble. Ces prix sont le résultat de pressions concurrentielles.

Plus de voyages long-courriers de l'Europe vers les Caraïbes.



En Europe, les perspectives pour l'hiver 2005 sont incertaines. Nous prévoyons une bonne performance du côté des voyages long-courriers de l'Europe vers des destinations des Caraïbes (forfaits), mais nous prévoyons des revenus à la baisse en raison de l'abandon des activités en vol sec de Look Voyages. Nous nous attendons également à réduire d'environ 50 % nos pertes de Look Voyages.

Europe

Saison d'été

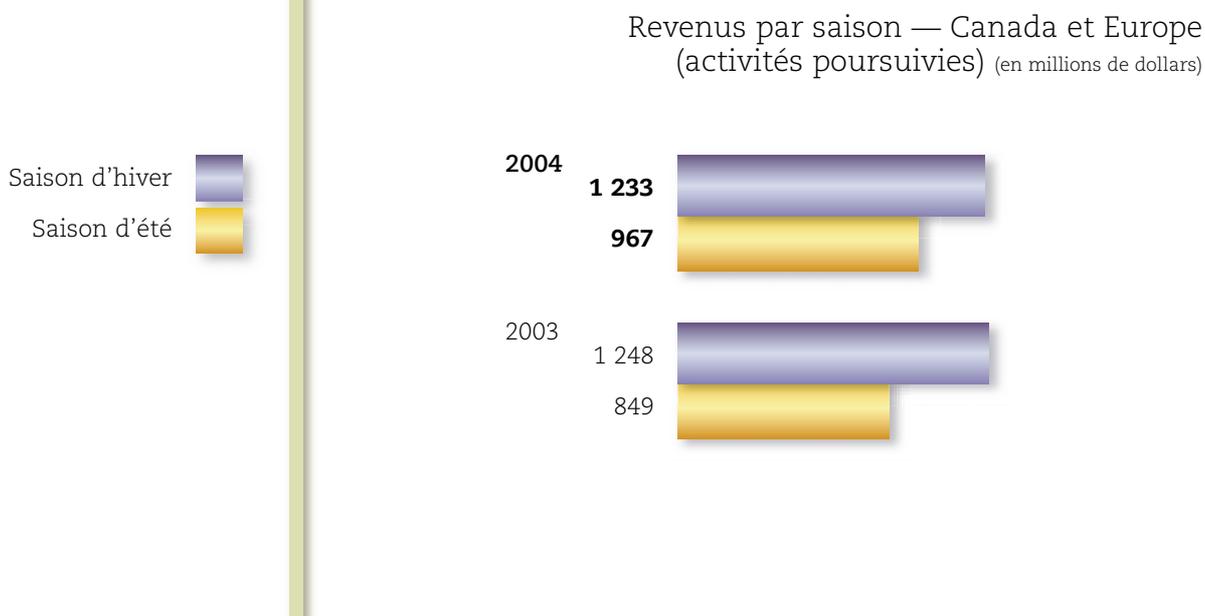
Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Revenus	286 241	299 241	(13 000)	(4,3)
Dépenses d'exploitation	287 143	305 701	(18 558)	(6,1)
Marge	(902)	(6 460)	5 558	86,0
Marge (%)	(0,3)	(2,2)	1,9 p.p.	86,4

En France, bien que les revenus aient diminué, nos marges ont pratiquement atteint le seuil de rentabilité, ce qui représente une nette amélioration par rapport à la saison d'été 2003, et ce, grâce à une réduction des pertes de Look Voyages, à une demande accrue de voyages long-courriers de l'Europe vers le Canada et les États-Unis chez Vacances Transat (France) et aux effets positifs du taux de change pour Vacances Transat (France).

Le nombre de voyageurs a augmenté de presque 13 % comparativement à 2003, mais cette augmentation a été contrebalancée par une diminution de 49 % des passagers en vol sec.

Il est trop tôt pour conclure quoi que ce soit quant à la saison d'été 2005 en France, mais nous entrevoyons une augmentation du nombre de voyageurs en partance de la France pour le Canada par rapport à 2004. Nous nous attendons également à un accroissement du nombre de voyages vacances vers les Caraïbes et le bassin méditerranéen.

Le 31 octobre 2003, nous avons en outre annoncé que nous avons conclu la vente de notre agence de voyages en ligne, Caïd S.A. (exerçant ses activités sous la dénomination sociale Anyway.com («Anyway»)), pour une contrepartie de 83,2 millions de dollars. (Voir la rubrique *Activités abandonnées.*)



Amortissement

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Amortissement	33 027	42 138	(9 111)	(21,6)

L'amortissement est calculé sur les immobilisations corporelles et les autres actifs, constitués principalement de frais de financement à long terme et de frais de mise en exploitation.

L'amortissement a diminué de plus de 21 %. Cette diminution est attribuable à la réduction des soldes d'immobilisations corporelles générales par suite de la rationalisation de notre flotte, compensée par l'accélération de l'amortissement des derniers appareils Lockheed L-1011-500, qui étaient encore en exploitation au cours de la saison hivernale.

Nous prévoyons cependant une augmentation de l'amortissement d'environ 30 % pour l'exercice 2005, surtout en raison de l'adoption en date du 1^{er} novembre 2004 de la NOC-15. Puisque nous devons consolider certaines opérations de financement d'aéronefs qui ont été traitées à titre de contrats de location-exploitation en 2004, nos soldes d'immobilisations corporelles générales et, par conséquent, l'amortissement, augmenteront.

Coûts de restructuration

Comme décrit précédemment, nous avons dévoilé en juillet 2004 un plan visant à repositionner Look Voyages et à poursuivre nos efforts pour la ramener à la rentabilité. Le plan prévoit l'abandon de certaines opérations jugées non stratégiques, à savoir le marketing et la vente de billets d'avion pour les vols secs. Selon le plan, Look Voyages devra intensifier le développement des activités de forfaits voyages et accroître l'utilisation des technologies Internet pour stimuler les ventes auprès des agences de voyages et du grand public. En vertu de la réglementation du travail en France, nous avons présenté notre plan et les négociations ont entraîné la suppression d'environ 90 emplois. En raison de la mise en œuvre de ce plan, Transat a comptabilisé des coûts de restructuration de 11,4 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2004. Le montant comptabilisé comprenait des charges au comptant totalisant 8,3 millions de dollars et une radiation d'actifs de 3,0 millions de dollars. Nous prévoyons que le plan entraînera une réduction de 50 % des pertes de Look Voyages pour l'exercice 2005. Nous prévoyons ramener Look Voyages à la rentabilité vers la fin de l'exercice 2006.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision pour les coûts de restructuration de l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

Coûts de restructuration

(en milliers de dollars)	Montant engagé au cours de l'exercice	Cumul des prélèvements		Solde au 31 octobre 2004
		monétaires	non monétaires	
Prestations de cessation d'emploi	4 590	—	—	4 590
Frais de résiliation de contrats	2 526	—	—	2 526
Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs	3 031	—	3 031	—
Autres coûts	1 203	88	—	1 115
Total	11 350	88	3 031	8 231

Coûts de restructuration (2003)

En 2003, nous nous sommes engagés à réduire nos coûts, à développer notre efficacité opérationnelle et à nous assurer que tout produit ou service qui ne donnerait pas les résultats ciblés ferait l'objet de mesures de redressement ou serait éliminé. En conséquence, nous avons élaboré un programme de restructuration au cours du deuxième trimestre de 2003. Ce programme comprenait une modification de la structure de gestion et une réorganisation qui touchaient la nature même des activités de la société en France et au Canada. La guerre en Irak et le SRAS, qui ont pesé sur la demande, ont précipité la nécessité d'un tel programme de restructuration. Ces événements ont en outre eu une incidence importante sur la composition de notre flotte.

Au cours de 2003, nous avons comptabilisé des coûts de restructuration de 48 millions de dollars avant impôts. De ce montant, 33,7 millions de dollars avaient trait à la restructuration de notre flotte.

Par suite de l'examen de notre flotte, nous avons annoncé un plan visant à éliminer graduellement l'utilisation de nos six appareils Lockheed L-1011-500 (qui étaient capitalisés au bilan) au plus tard le 30 avril 2004. Trois de ces aéronefs ont été mis hors service le 31 octobre 2003, entraînant une réduction de valeur de 21,5 millions de dollars. Nous avons réduit la valeur des trois autres aéronefs encore en service en 2004 à leur juste valeur, d'où une charge de dépréciation de 12,2 millions de dollars.

Le montant comptabilisé pour l'exercice 2003 comprenait des charges au comptant totalisant 13,5 millions de dollars et une radiation d'actifs de 34,5 millions de dollars. Les charges au comptant étaient constituées principalement des indemnités de cessation d'emploi et des frais de résiliation de contrats.

Le programme de restructuration de 2003 a été en grande partie réalisé.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision pour restructuration de 2003 pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

Coûts de restructuration (2003)

(en milliers de dollars)

	Solde au 31 octobre 2003	Cumul des prélèvements monétaires non monétaires		Solde au 31 octobre 2004
Prestations de cessation d'emploi	5 614	2 341	—	3 273
Frais de résiliation de contrats	50	—	—	50
Autres coûts	440	—	47	393
Total	6 104	2 341	47	3 716

Intérêts

Intérêts

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$	Écart %
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	7 581	9 771	(2 190)	(22,4)
Autres frais d'intérêts et frais financiers	1 907	3 071	(1 164)	(37,9)
Revenus d'intérêts	(11 307)	(9 530)	1 777	18,6

Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures

Le recul par rapport à 2003 est attribuable à la diminution de la dette totale, à l'incidence favorable des taux de change et à la baisse des taux d'intérêt.

En 2005, nous prévoyons une augmentation de cette dépense d'environ 5,3 millions de dollars en raison de l'adoption de la NOC-15. En vertu de cette note d'orientation, une partie de la dette hors bilan sera présentée dans notre bilan, augmentant ainsi notre dette au bilan et nos frais d'intérêts.

La dette totale, pour sa part, continuera de diminuer.

Autres frais d'intérêts et frais financiers

La diminution par rapport à 2003 est attribuable à la réduction des emprunts bancaires moyens pour nos activités françaises.

Nous ne prévoyons pas que les frais en 2005 varieront de façon importante par rapport à ceux de 2004.

Revenus d'intérêts

La progression des revenus d'intérêts est le fait de l'amélioration des soldes moyens des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice. Nous nous attendons à une légère croissance des revenus d'intérêts en 2005.

Gain (perte) de change sur les éléments monétaires à long terme

Pour l'exercice, la société a constaté une perte de change sur les éléments monétaires à long terme attribuable au redressement du dollar canadien par rapport à la devise américaine. Un dollar canadien vigoureux réduit la valeur de nos actifs et passifs monétaires à long terme. En raison de la diminution de notre endettement, l'incidence favorable des taux de change sur notre endettement est minime. Nous subissons toutefois des pertes de change sur les dépôts que nous effectuons relativement aux coûts de remise en état des moteurs et cellules en dollars américains auprès de certains bailleurs d'aéronefs. Pour la période correspondante, cette perte avait été atténuée par des gains de change attribuables à un endettement plus élevé.

Quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des sociétés satellites

Depuis le 1^{er} février 2004, nous ne comptabilisons plus notre placement dans Star Airlines («Star»), notre société aérienne française, à la valeur de consolidation; ce placement a une valeur comptable de 1,0 million de dollars. Bien que nous détenions toujours 44,3 % des actions avec droit de vote de Star, nous ne sommes pas en mesure d'exercer une influence notable sur ses politiques stratégiques en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. De plus, nous ne sommes pas en mesure d'obtenir suffisamment d'information pour comptabiliser notre placement à la valeur de consolidation. (Voir la rubrique *Modifications comptables*.)

Le fait que nous ne comptabilisions pas de participation dans Star depuis le 31 janvier 2004 constitue la principale raison de l'écart relevé par la comparaison de l'exercice 2004 avec l'exercice 2003. La période correspondante comprenait les résultats de Star pour l'exercice entier, tandis que le présent exercice comprend seulement les résultats du premier trimestre qui ont engendré une perte.

Impôts sur les bénéfices

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la provision pour impôts sur les bénéfices a atteint 45,0 millions de dollars, en regard d'un recouvrement de 5,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Compte non tenu de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) des sociétés satellites, le taux d'imposition réel s'est établi à 37,6 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 et à 37,9 % pour l'exercice précédent. La variation de notre taux d'imposition réel par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la réduction générale des taux d'imposition prévus par la loi applicables aux bénéfices imposables provenant de nos activités canadiennes, contrebalancée par notre décision de ne pas comptabiliser le recouvrement d'impôts sur les pertes (dont les coûts de restructuration) provenant de nos activités françaises à compter du 1^{er} août 2004.

Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies

En conséquence des éléments présentés dans la section Activités consolidées, notre bénéfice net s'est établi à 72,5 millions de dollars, soit 2,07 \$ par action, pour l'exercice (83,8 millions de dollars, ou 2,41 \$ par action, exclusion faite des coûts de restructuration de 11,4 millions de dollars), comparativement à une perte nette de 9,1 millions de dollars, soit 0,38 \$ par action, pour l'exercice 2003 (bénéfice net de 22,2 millions de dollars, soit 0,58 \$ par action, exclusion faite des effets après impôts des coûts de restructuration de 2003). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation utilisé pour calculer les montants par action a été de 33 374 000 pour l'exercice écoulé et de 32 796 000 pour l'exercice 2003.

Le résultat dilué par action a atteint 1,76 \$ par action pour l'exercice (2,04 \$ par action, exclusion faite des coûts de restructuration de 2004), comparativement à une perte de 0,38 \$ par action pour l'exercice précédent (0,58 \$ par action, exclusion faite des effets après impôts des coûts de restructuration de 2003). Le nombre moyen pondéré rajusté d'actions utilisé pour calculer le résultat dilué par action s'est élevé à 41 156 000 pour l'exercice écoulé et à 32 796 000 pour 2003. (Voir la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

Activités abandonnées (2003)

Le 31 octobre 2003, Transat a réalisé la vente de son agence de voyages en ligne en France, Anyway, à IAC/InterActiveCorp, pour une contrepartie au comptant de 53,8 millions d'euros (83,2 millions de dollars), ce qui a donné lieu à un gain net de 53,1 millions de dollars. (Voir la note 16 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.)

Principales informations financières trimestrielles non vérifiées

Information trimestrielle

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	T1		T2		T3		T4	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Revenus	537 200	529 076	696 224	718 822	499 118	444 121	467 280	404 630
Marge	16 945	4 799	79 341	40 446	28 120	2 531	39 349	27 186
Bénéfice net (perte nette) découlant des activités poursuivies	2 807	(6 974)	45 453	15 376	12 823	(10 088)	11 368	(7 461)
Bénéfice (perte) par action découlant des activités poursuivies	0,06	(0,24)	1,35	0,45	0,36	(0,33)	0,31	(0,25)
Bénéfice (perte) dilué(e) par action découlant des activités poursuivies	0,06	(0,24)	1,10	0,39	0,31	(0,33)	0,27	(0,25)
Bénéfice net (perte nette)	2 807	(6 974)	45 453	15 376	12 823	(10 088)	11 368	46 622
Bénéfice (perte) par action	0,06	(0,24)	1,35	0,45	0,36	(0,33)	0,31	1,40
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,06	(0,24)	1,10	0,39	0,31	(0,33)	0,27	1,40

Dans l'ensemble, les revenus pour 2004 ont augmenté par rapport à 2003, principalement en raison d'une progression du nombre des voyageurs et des acquisitions aux troisième et quatrième trimestres. Ils ont cependant diminué au deuxième trimestre. Cette diminution est surtout attribuable à la réorganisation de notre voyageur canadien Américanada, une baisse du nombre de passagers en vol sec et une réduction des revenus de tiers. Nous avons généré des revenus de 10,5 millions de dollars par l'entremise d'Américanada au deuxième trimestre de 2003, mais n'avons réalisé aucun revenu pour la période correspondante de 2004.

Nos marges ont beaucoup fluctué au cours des trimestres de 2004 en regard de 2003. Pour les premier et deuxième trimestres, l'augmentation de nos marges est essentiellement attribuable à une diminution des dépenses d'exploitation par suite de nos efforts de restructuration en 2003, neutralisée en partie par une hausse des coûts liés à un accroissement des activités commerciales. Aux troisième et quatrième trimestres, la progression de nos marges a surtout tenu à une expansion rentable des activités commerciales, au raffermissement du dollar canadien et à nos efforts de restructuration entrepris en 2003, ce qui a été contrebalancé par la flambée des prix du carburant.

Le tableau précédent précise les écarts de bénéfice net et de perte nette pour chacun des trimestres. À noter que la vente d'Anyway, constatée au quatrième trimestre de 2003, a engendré un gain net de 53,1 millions de dollars. Cette opération a été comptabilisée à titre d'élément des activités abandonnées en 2003.

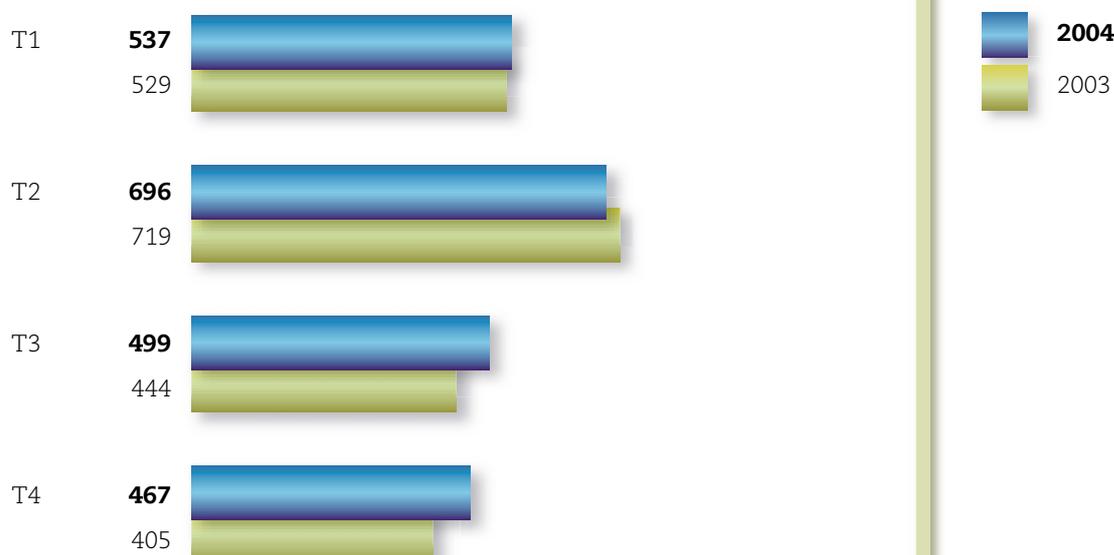
Faits saillants du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre de l'exercice 2004, nous avons affiché des revenus de 467,3 millions de dollars, contre 404,6 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 62,7 millions de dollars ou 15,5 %. Le nombre des voyageurs a augmenté au total de plus de 16 % et cette augmentation se répartit comme suit : Canada, près de 19 %, France, plus de 10 %. Les passagers en vol sec de Look Voyages ont diminué de près de 54 % au cours du trimestre. La hausse au Canada a surtout résulté de notre stratégie visant l'utilisation accrue de nos aéronefs en octobre 2004.

La société a également généré une marge de 39,4 millions de dollars ou 8,4 % pour le trimestre, contre 27,2 millions de dollars ou 6,7 % pour la période correspondante de 2003. L'augmentation des dépenses d'exploitation pendant le trimestre tient surtout de l'expansion des activités commerciales. Le bénéfice net pour le trimestre s'est élevé à 11,4 millions de dollars, soit un bénéfice net dilué par action de 0,27 \$ (22,7 millions de dollars, soit 0,54 \$ par action, exclusion faite des coûts de restructuration) en regard d'une perte nette découlant des activités poursuivies de 7,5 millions de dollars, soit une perte nette diluée par action de 0,25 \$ en 2003 (bénéfice net de 17,1 millions de dollars ou 0,50 \$ par action, exclusion faite des effets après impôts des coûts de restructuration de 2003).

En 2003, le bénéfice net du quatrième trimestre s'établissait à 46,6 millions de dollars (soit 1,40 \$ par action). Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2003 incluait la somme de 54,1 millions de dollars (soit 1,65 \$ par action) liée à la vente et à l'exploitation d'Anyway et comptabilisée à titre d'élément des activités abandonnées dans les états financiers consolidés.

Revenus par trimestre (activités poursuivies) (en millions de dollars)



Flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre (en milliers de dollars)	2004 \$	2003 \$	Écart \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	185 100	71 697	113 403
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(32 970)	(4 275)	(28 695)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(32 702)	(56 278)	23 576
Variation nette des espèces et quasi-espèces	119 428	11 144	108 284

Le tableau ci-dessus présente un résumé des flux de trésorerie liés aux activités poursuivies et doit être lu avec les états consolidés des flux de trésorerie vérifiés.

Au 31 octobre 2004, les espèces et quasi-espèces s'établissaient à 468,5 millions de dollars (incluant un montant de 157,7 millions de dollars en fiducie ou autrement réservé), comparativement à 349,1 millions de dollars (comprenant une somme de 106,2 millions de dollars en fiducie ou autrement réservé) en 2003. Notre bilan témoigne d'un fonds de roulement de 204,3 millions de dollars, soit un ratio de 1,5, en regard d'un fonds de roulement de 144,5 millions de dollars en 2003, soit un ratio de 1,4. Nous avons aussi accès à des lignes de crédit non utilisées atteignant 13,5 millions de dollars en France (8,7 millions d'euros).

L'actif total a monté de 123,6 millions de dollars, soit 17,3 %, passant de 714,8 millions de dollars au 31 octobre 2003 à 838,4 millions de dollars, résultat surtout de la hausse des espèces. L'avoir des actionnaires a augmenté de 72,2 millions de dollars, soit de 241,3 millions de dollars au 31 octobre 2003 à 313,5 millions de dollars, particulièrement grâce au bénéfice net de 72,5 millions de dollars généré pendant l'exercice écoulé.

Activités d'exploitation (activités poursuivies)

Les activités d'exploitation pendant l'exercice ont généré des flux de trésorerie de 185,1 millions de dollars, soit 113,4 millions de dollars de plus qu'en 2003. Cet accroissement provient surtout des fortes augmentations de nos marges au cours de l'exercice ainsi qu'à la hausse de la variation nette des soldes du fonds de roulement liée à l'exploitation, provenant notamment de l'expansion des activités commerciales.

La variation nette des soldes du fonds de roulement tient essentiellement à un accroissement des passifs à court terme.

Nous nous attendons à continuer de tirer des flux de trésorerie positifs de nos activités d'exploitation en 2005.

Activités d'investissement (activités poursuivies)

Les flux de trésorerie utilisés pour des activités d'investissement ont atteint 33,0 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 28,7 millions de dollars par rapport à 2003. Cette hausse provient en grande partie des ajouts d'immobilisations corporelles, reliés surtout à l'amélioration des aéronefs et à l'acquisition de Jonview et Tourgreece.

En 2005, les acquisitions d'immobilisations corporelles devraient s'établir dans une fourchette de 20,0 millions de dollars à 25,0 millions de dollars.

Activités de financement (activités poursuivies)

Les flux de trésorerie utilisés à même les activités de financement ont été de 32,7 millions de dollars pour l'exercice, en baisse de 23,6 millions de dollars par rapport à 2003. Cette baisse résulte surtout de l'absence d'emprunt bancaire à rembourser au cours de l'exercice (contre un remboursement de 17,5 millions de dollars en 2003) contrebalancée par une augmentation du produit tiré de l'émission d'actions d'un montant de 9,7 millions de dollars en 2004.

En 2005, nous prévoyons racheter par anticipation nos débetures de 21,9 millions de dollars. En outre, notre offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, qui a été amorcée en juin 2004 et dont il est fait référence ailleurs dans le présent rapport, pourrait, si nous la complétons, demander des fonds additionnels.

Notre ligne de crédit renouvelable de 90,0 millions de dollars est arrivée à échéance en août 2004 et n'a pas été renouvelée à notre demande, compte tenu des fortes liquidités de la société.

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées en 2003

Les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées de 77,9 millions de dollars découlent principalement du produit au comptant reçu de la vente d'Anyway.

Ententes hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, Transat conclut des ententes et contracte des obligations qui auront une incidence sur l'exploitation et les flux de trésorerie futurs de la société, dont certaines sont présentées au passif dans les états financiers consolidés de l'exercice. Ces obligations s'élevaient à 30,8 millions de dollars au 31 octobre 2004 (65,3 millions de dollars en 2003). Les obligations qui ne sont pas présentées au passif sont considérées comme des ententes hors bilan. Ces ententes contractuelles sont établies avec des entités dont les comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la société et incluent ce qui suit :

- Garanties (voir les notes 9 et 22 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés)
- Contrats de location-exploitation, y compris toute valeur résiduelle garantie (voir la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés)

La dette hors bilan qui peut être estimée s'élevait à environ 503,5 millions de dollars au 31 octobre 2004 (529,9 millions de dollars en 2003) et se détaille comme suit :

Dette hors bilan	2004	2003
(en milliers de dollars)	\$	\$
Garanties		
Lettres de crédit irrévocables (note 9)	—	20 256
Lettres de crédit irrévocables (note 22)	17 663	22 468
Contrats de cautionnement (note 22)	1 045	1 420
Contrats de location-exploitation		
Engagements en vertu de contrats de location-exploitation (note 21)	415 832	411 188
Valeur résiduelle garantie (note 21)	68 992	74 586
	503 532	529 918

Dans le cours normal des affaires, des garanties sont requises dans l'industrie du voyage afin d'offrir des indemnités et des garanties aux contreparties à certaines opérations, comme des contrats de location-exploitation, des lettres de crédit irrévocables et des contrats de cautionnement. Jusqu'à maintenant, Transat n'a pas versé de paiements importants en vertu de telles garanties. Les contrats de location-exploitation sont établis afin de permettre à la société de louer certains éléments plutôt que de les acquérir. En raison de l'adoption de la NOC-15, nous prévoyons que notre dette hors bilan diminuera de plus de 100,0 millions de dollars en 2005.

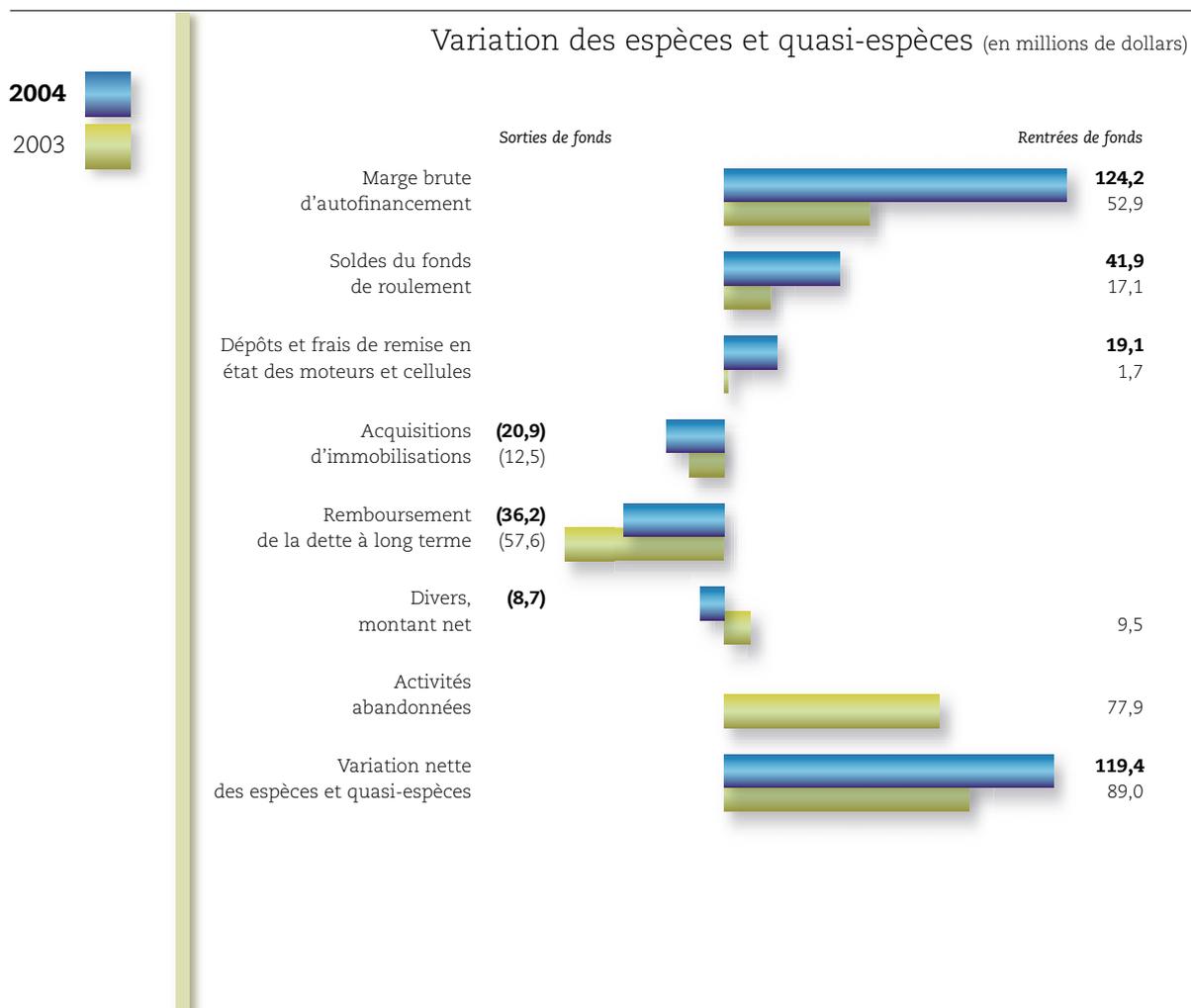
Nous croyons que la société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.

Obligations contractuelles

Paiements échus par période

Exercice terminé le 31 octobre (en milliers de dollars)	Total	Moins d'un an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Débetures	35 021	21 865	10 000	3 156	—
Contrats de location- exploitation (aéronefs)	304 121	61 113	118 647	89 546	34 815
Contrats de location- exploitation (divers)	111 711	23 010	21 840	10 949	55 912
Valeur résiduelle garantie	68 992	—	16 698	66 550	—
Total	519 845	105 988	167 185	170 201	90 727

Le tableau ci-dessus présente un résumé des obligations et des engagements de la société liés aux paiements futurs en vertu de contrats, dont la dette, les contrats de location et les débetures. Pour des renseignements supplémentaires, se reporter aux notes 9, 10, 11 et 21 afférentes aux états financiers consolidés vérifiés.



Offre publique de rachat

Le conseil d'administration de Transat A.T. inc. a annoncé le 10 juin 2004 qu'il avait obtenu l'autorisation de la Bourse de Toronto de lancer, pour une période de douze mois, une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Dans l'annonce, la société a fait part de son intention d'acquérir, à des fins d'annulation, jusqu'à un maximum de 1 662 847 actions ordinaires de la société, ce qui représente 5 % des actions ordinaires émises et en circulation et 5,9 % du flottant des actions ordinaires, et un maximum de 25 546 débentures convertibles, ce qui représente 5 % du flottant des débentures convertibles. Au 9 juin 2004, il y avait 33 256 955 actions ordinaires émises et en circulation et 510 920 débentures convertibles, pour un flottant respectif de 28 174 385 actions ordinaires et de 510 920 débentures convertibles.

Ce programme vise à permettre à la société d'acheter des actions ordinaires ou des débentures convertibles dans le cours normal des affaires, au moment où la société estime que les actions ordinaires ou les débentures convertibles sont sous-évaluées par le marché.

Ces achats doivent être effectués par l'entremise de la Bourse de Toronto conformément à sa politique sur les offres publiques de rachat dans le cours normal des affaires. Le prix que la société paiera pour toute action ordinaire ou débenture convertible sera le cours au moment de l'acquisition plus les frais de courtage. Les achats ont commencé le 15 juin 2004 et prendront fin au plus tard le 14 juin 2005.

Au cours de l'exercice, 230 000 actions ordinaires ont été achetées à des fins d'annulation pour une contrepartie au comptant de 5,0 millions de dollars. Aucune débenture convertible n'a été achetée au cours de l'exercice.

Vol TS 236 d'Air Transat du 24 août 2001

En octobre 2004, les autorités de l'aviation civile portugaise ont clos leur enquête sur l'atterrissage d'urgence du vol TS 236 aux Açores le 24 août 2001 et rendu public leur rapport final qui fait état de leurs constatations et fournit des recommandations. Transat endosse les recommandations du rapport, lesquelles visent l'ensemble de l'industrie.

L'incident a été provoqué par une fuite de carburant et a résulté d'une combinaison complexe d'événements et de facteurs de risque, dont des erreurs humaines, analysés en profondeur dans le rapport.

Le rapport recommande notamment de rendre obligatoire l'installation d'un nouveau dispositif facilitant la détection des fuites de carburant. On a en effet reconnu qu'il a été difficile pour l'équipage du vol TS 236 de détecter, puis d'isoler, la fuite de carburant. Les recommandations portent également sur l'amélioration des processus d'entretien et sur la formation des pilotes, de même que sur les listes de vérification.

L'enquête a été menée par les autorités portugaises. Le Canada, la France, le Royaume-Uni, Air Transat, Airbus et Rolls-Royce y ont également participé.

À la suite de l'incident, Air Transat a élaboré et mis en œuvre un plan d'action complet, soumis à Transports Canada, et pris des mesures préventives additionnelles.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le 10 janvier 2005, Transat a racheté des débetures au montant de 21,9 millions de dollars. Ces débetures dont l'échéance était en janvier 2009 étaient rachetables par anticipation à compter de janvier 2005.

Le déboursé s'est élevé à environ 30 millions de dollars, dont des intérêts impayés, déjà comptabilisés au montant de 7,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2004, et une pénalité de 0,8 million de dollars qui sera comptabilisée au premier trimestre de 2005. Le rachat anticipé a de plus engendré une charge hors caisse de 1,7 million de dollars liée à la différence entre la valeur nominale et la valeur comptable des débetures au 10 janvier 2005, laquelle charge sera également constatée au premier trimestre de 2005. Les débetures, qui sont non convertibles, ont été émises le 10 janvier 2002 à l'intention de certains actionnaires et membres de la direction.

Le 1^{er} novembre 2004, Transat a acquis 70 % des activités d'Air Consultants Europe («ACE») au coût de 1,0 million d'euros. Cette société néerlandaise, établie à La Haye, est le seul représentant commercial d'Air Transat en Allemagne et aux Pays-Bas (depuis 1991) ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg. Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les résultats d'exploitation d'ACE seront inclus dans les résultats de la société à compter du 1^{er} novembre 2004.

Nominations

En décembre 2004, deux vice-présidents exécutifs de Transat, M^{me} Lina De Cesare et M. Philippe Sureau, ont respectivement été nommés présidente, voyageistes, et président, distribution.

En octobre 2004, M. Olivier Kervella a été nommé directeur général de la société Look Voyages.

En août 2004, M. Nelson Gentiletti a été nommé vice-président exécutif de Transat Tours Canada. M. Gentiletti continue de remplir ses fonctions de vice-président, finances et administration et chef de la direction financière de Transat jusqu'à ce qu'une nouvelle personne lui succède.

Instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée aux risques de variation des cours du change de certaines devises, à la fluctuation des taux d'intérêt et à la variation du prix du carburant. Ces risques sont gérés grâce à divers instruments financiers. La note 23 aux états financiers consolidés décrit la nature et l'envergure de ces instruments ainsi que les risques couverts.

Estimations comptables critiques

La préparation des états financiers conformément aux PCGR exige que la direction fasse certaines estimations. Nous évaluons périodiquement ces estimations, qui sont fondées sur les expériences antérieures, les changements survenus dans le secteur commercial et d'autres facteurs que nous, la direction, croyons raisonnables dans les circonstances. Nos estimations font appel à notre jugement, lequel se fonde sur les informations qui nous sont accessibles. Les résultats réels peuvent donc différer grandement de ces estimations.

Nous abordons sous les rubriques suivantes les estimations comptables critiques pour lesquelles notre société a dû formuler des hypothèses sur des questions très incertaines au moment où les estimations ont été faites. Nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie pourraient grandement varier si nous avions utilisé des estimations différentes pendant la période écoulée ou si ces estimations étaient susceptibles de changer dans l'avenir.

Ces rubriques ne portent que sur les estimations que nous jugeons importantes en fonction du degré d'incertitude et de la vraisemblance de l'incidence marquée qu'elles pourraient avoir par rapport à d'autres. Nous utilisons des estimations dans de nombreux autres domaines pour traiter les questions incertaines.

Entretien des aéronefs –

provision pour remise en état des moteurs et cellules

La société pourvoit aux coûts de remise en état des moteurs et cellules des aéronefs d'après une estimation de ces coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des contrats de location-acquisition de ces aéronefs, ou de leur vie utile restante lorsqu'ils sont détenus, amortis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total d'heures de vol des cellules prévus au cours des mêmes périodes. Ces coûts sont imputés aux résultats selon le nombre de cycles utilisés ou le nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice, par amortissement des coûts de remise en état capitalisés ou au moyen d'une provision pour coûts futurs selon le cas. Toute modification de la demande de transport aérien de voyageurs, tout changement de conjoncture économique ou toute mesure

additionnelle de la direction peuvent modifier les facteurs pris en compte dans le calcul de cette provision et entraîner des coûts pouvant changer grandement nos résultats, notre situation financière et notre situation de trésorerie.

Écarts d'acquisition

Nous comptabilisons des sommes importantes sous le poste Écarts d'acquisition du bilan calculées selon la méthode du coût d'origine. Nous devons évaluer les écarts d'acquisition à chaque exercice, ou plus souvent si des événements ou des changements de circonstances le justifient, pour vérifier s'ils ont diminué. L'évaluation se fonde sur la capacité de l'actif à générer des flux de trésorerie futurs. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie actualisés liés à chaque actif. Cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché, de la concurrence et d'autres facteurs. Les variations peuvent entraîner des charges hors caisse qui pourraient modifier grandement nos résultats et notre situation financière.

Immobilisations corporelles

Des sommes importantes, établies au coût d'origine, figurent sous le poste Immobilisations corporelles au bilan. Ces actifs sont passés en revue, notamment pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des modifications de circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Cette révision se fonde sur la capacité de l'actif à générer des flux de trésorerie futurs. Nous procédons à l'analyse en estimant les flux de trésorerie nets non actualisés liés à chaque actif. Cette analyse fait appel à notre jugement car nous devons nous prononcer sur divers aspects de l'exploitation future. Les prévisions de trésorerie qui sont utilisées pour déterminer la valeur des actifs peuvent varier avec le temps en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. Les variations peuvent entraîner des charges hors caisse qui pourraient modifier grandement nos résultats et notre situation financière.

Modifications comptables

Au cours de l'exercice 2004, nous avons adopté les modifications du chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA, «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», ainsi que la note d'orientation concernant la comptabilité 13 de l'ICCA (NOC-13), «Relations de couverture». Nous avons également modifié la méthode de comptabilisation de l'un de nos placements à long terme.

En date du 1^{er} novembre 2003, Transat a adopté les modifications présentées dans le chapitre 3870 du Manuel de l'ICCA. Ces modifications exigent que la méthode de comptabilisation à la juste valeur soit appliquée aux attributions consenties aux employés qui n'avaient pas été comptabilisées auparavant à la juste valeur. Par conséquent, les sociétés devront comptabiliser l'incidence de ces attributions dans leurs états financiers pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Les modifications peuvent être appliquées de façon rétroactive ou prospective. Cependant, seules les sociétés qui ont choisi la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2004 peuvent se prévaloir de l'application prospective. Ainsi, toutes les sociétés qui ont choisi d'adopter la méthode de la juste valeur pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2004 devront adopter l'application rétroactive, avec ou sans retraitement des périodes antérieures. L'adoption de ce chapitre a entraîné une réduction de nos résultats de 0,1 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, mais n'a pas eu d'incidence sur notre situation financière ni sur nos flux de trésorerie au cours de la même période.

La NOC-13 est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2003. La NOC-13 traite de l'identification, de la désignation, de la documentation et de l'efficacité des relations de couverture aux fins de la comptabilité de couverture. En outre, elle traite de la cessation de la comptabilité de couverture et établit les conditions d'application de la comptabilité de couverture. En vertu de la note d'orientation, une société doit documenter ses relations de couverture et démontrer explicitement qu'elles sont suffisamment efficaces pour maintenir la comptabilisation des positions couvertes au moyen d'instruments dérivés. L'adoption de cette note d'orientation n'a eu aucune incidence sur nos résultats, notre situation financière ni sur nos flux de trésorerie.

Depuis le 1^{er} février 2004, nous ne comptabilisons plus notre placement dans Star à la valeur de consolidation étant donné que nous n'exerçons plus une influence notable sur cette entité. En conséquence, la valeur de notre placement dans Star correspond à sa valeur comptable au 1^{er} février 2004. Les dividendes accumulés reçus après le 1^{er} février 2004 par la société sont portés en déduction de la valeur comptable de sa participation dans la mesure où leur montant cumulé excède sa quote-part du total des bénéfices réalisés ultérieurement par Star.

Modifications comptables futures

En juin 2003, l'ICCA a publié la NOC-15, «Consolidation des entités à détenteurs de droits variables». Cette nouvelle note d'orientation clarifie l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par l'exercice de droits de vote. La NOC-15 fournit des indications permettant de déterminer dans quels cas une entreprise doit inclure les actifs, les passifs et les résultats des activités d'une telle entité à détenteurs de droits variables dans ses états financiers consolidés. En règle générale, la NOC-15 établit qu'une entreprise doit consolider une entité à détenteurs de droits variables lorsqu'elle détient un droit variable ou une combinaison de tels droits qui l'amènera à assumer la majorité des pertes prévues de l'entité, à recevoir la majorité des rendements résiduels prévus de l'entité si ces pertes ou ces rendements se matérialisent, ou les deux (le «principal bénéficiaire»). Transat a conclu certaines opérations de financement d'aéronefs dans lesquelles elle a garanti une tranche de la valeur résiduelle à l'échéance du contrat de location comportant des structures d'accueil. Ces structures d'accueil sont considérées comme des entités à détenteurs de droits variables et la société en est le principal bénéficiaire. La note d'orientation entrera en vigueur, pour la société, le 1^{er} novembre 2004. Même si cette note sera sans incidence sur nos flux de trésorerie, elle aura un effet sur notre bilan et nos résultats. Les immobilisations corporelles et la dette à long terme augmenteront respectivement d'environ 116,0 millions de dollars et 102,0 millions de dollars (83,0 millions de dollars américains), et nos résultats fléchiront de près de 3,8 millions de dollars.

Le montant de 3,8 millions de dollars se concilie comme suit : une diminution de loyers d'aéronefs de 12,1 millions de dollars compensée par une augmentation des dépenses d'amortissement de 10,6 millions de dollars et une augmentation des intérêts sur la dette à long terme de 5,3 millions de dollars.

Facteurs économiques et généraux

Des facteurs économiques, tels qu'un ralentissement important de l'économie, une récession ou une baisse du taux de l'emploi au Canada, en France ou sur des marchés internationaux clés, pourraient avoir des conséquences défavorables sur nos activités et nos résultats d'exploitation, en portant atteinte à la demande de nos produits et services. Nos résultats d'exploitation pourraient également être touchés par des facteurs généraux, notamment des conditions météorologiques extrêmes, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme ou toute menace du genre, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de dépense, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne et le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement. De plus, nos revenus sont sensibles à tout événement touchant le transport aérien national et international, les locations d'automobiles et les réservations d'hôtel et de croisières.

Concurrence

Certains concurrents sont de plus grande envergure, bénéficient de la notoriété d'un nom de marque et d'une présence dans des secteurs géographiques précis, disposent de ressources financières importantes et ont des relations privilégiées avec les fournisseurs de voyages. Nous rivalisons aussi avec les fournisseurs de voyages qui vendent directement aux voyageurs à des prix préférentiels. Ces facteurs pourraient nuire à nos revenus et marges bénéficiaires, car nous devrions vraisemblablement égaler les prix de la concurrence.

Variation des taux de change et des taux d'intérêt

Transat est exposée, en raison de ses nombreuses ententes avec des fournisseurs étrangers, aux variations du taux de change en ce qui concerne le dollar américain par rapport au dollar canadien et à l'euro. Ces variations pourraient faire augmenter nos coûts d'exploitation. Les variations des taux d'intérêt pourraient également avoir une incidence sur le revenu d'intérêts que nous tirons de nos espèces et quasi-espèces, ainsi que sur les frais d'intérêts découlant des titres de créance à taux variable, ce qui aurait une incidence sur nos bénéfices. Nous achetons des instruments financiers dérivés pour nous couvrir contre les variations des taux de change et des taux d'intérêt à l'égard d'une partie de notre dette à long terme, de nos obligations en vertu de contrats de location-acquisition et de notre financement hors bilan obtenu pour les aéronefs.

Coût du carburant et approvisionnement en carburant

Transat est tout particulièrement exposée aux fluctuations du prix du carburant. Étant donné les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, rien ne garantit que nous serions en mesure de répercuter toute augmentation du prix du carburant sur nos clients en augmentant les tarifs et, le cas échéant, qu'une augmentation de tarifs suffirait à contrebalancer les coûts accrus de carburant, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Nous achetons des contrats à terme pour nous protéger contre le risque de fluctuations du coût du carburant. En outre, toute réduction éventuelle de l'approvisionnement en carburant pourrait causer préjudice à nos activités.

Évolution de la dynamique de l'industrie : nouvelles méthodes de distribution

L'engouement pour Internet permet aux voyageurs d'avoir accès à des renseignements sur les produits et services de voyage et d'acheter ces produits et services directement auprès des fournisseurs, contournant ainsi tant les voyagistes, comme Transat, que les agents de voyages détaillants par l'entremise desquels nous obtenons une grande partie de nos revenus. Afin de demeurer concurrentiels, nous avons lancé un service de réservation en ligne au Canada il y a plusieurs années, à www.exitnow.ca, permettant aux consommateurs d'acheter leurs produits de voyage en ligne.

L'érosion récente des commissions versées aux distributeurs de voyages par les fournisseurs de voyages, particulièrement les transporteurs aériens, a affaibli la situation financière de nombreux agents de voyages. Comme nous comptons, dans une certaine mesure, sur les agents de voyages détaillants pour joindre des voyageurs et dégager des revenus, un changement dans les habitudes d'achat des consommateurs, qui délaisseraient les agences de voyages au profit de l'achat direct auprès des fournisseurs de voyages, pourrait avoir une incidence sur notre société.

Dépendance à l'égard des fournisseurs à contrat

Malgré notre positionnement favorable en raison de notre intégration verticale, nous demeurons dépendants des fournisseurs de voyages en ce qui a trait à la vente de nos produits et services. Nous dépendons de plus en plus des transporteurs aériens qui ne font pas partie de notre groupe pour transporter nos passagers vers leur destination vacances. En général, nos fournisseurs de voyages peuvent résilier ou modifier des ententes qu'ils ont conclues avec nous moyennant un avis relativement court. L'incapacité de remplacer ces ententes avec des fournisseurs semblables ou de renégocier des ententes à des tarifs réduits pourrait avoir une incidence défavorable sur nos résultats. De plus, toute baisse de qualité des produits ou services de voyage assurés par ces fournisseurs ou toute perception de la part des voyageurs d'une baisse de qualité pourraient nuire à notre réputation. La perte de contrats, les changements apportés aux ententes d'établissement des prix, un accès restreint aux produits et services des fournisseurs de voyages ou une opinion publique moins favorable envers certains fournisseurs de voyages faisant baisser la demande pour leurs produits et services pourraient avoir une incidence importante sur nos résultats.

Dépendance envers la technologie

Nos activités dépendent de notre capacité d'avoir accès à des renseignements, de gérer les systèmes de réservation, y compris le traitement quotidien d'un grand volume d'appels téléphoniques, et de distribuer des produits de vacances à des agents de voyages détaillants et autres intermédiaires du secteur des voyages. Pour ce faire, nous avons recours à diverses technologies de l'information et des télécommunications. L'évolution rapide de ces technologies peut nécessiter des dépenses en capital plus élevées que prévu pour améliorer le service à la clientèle, ce qui pourrait avoir une incidence sur nos résultats d'exploitation. Par ailleurs, toute panne ou défaillance de ces systèmes pourraient nuire à nos activités, à nos relations clients et à nos résultats d'exploitation.

Dépendance envers les dépôts et paiements anticipés des clients

Transat tire une grande partie de ses revenus d'intérêts des dépôts et des paiements anticipés des clients. Selon notre politique de placement, nous ne pouvons investir ces dépôts et paiements anticipés que dans des titres de bonne qualité. Si ces titres ne procurent pas un aussi bon rendement que par le passé, notre société pourrait voir son revenu d'intérêts diminuer.

Fonds de roulement déficitaire

Dans le cadre de nos activités, nous recueillons des dépôts et des paiements anticipés de nos clients. Si les fonds provenant de ces paiements anticipés devaient diminuer et que Transat devait trouver une autre source de capital, rien ne garantit qu'elle trouverait une telle source selon des modalités qui lui conviennent, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos activités.

Fluctuation des résultats financiers

L'industrie du voyage en général et nos activités en particulier sont saisonnières. Par conséquent, nos résultats d'exploitation trimestriels peuvent varier. Nous croyons donc que les comparaisons de nos résultats d'exploitation d'un trimestre à l'autre ne sont pas nécessairement significatives et ne devraient pas servir d'indice d'un rendement futur. De plus, en raison de tous les facteurs économiques et généraux déjà mentionnés, nos résultats d'exploitation futurs pourraient être inférieurs aux attentes des analystes en valeurs mobilières et des investisseurs, ce qui aurait un effet défavorable sur le cours de nos actions.

Réglementation gouvernementale et fiscalité

Les résultats futurs de Transat peuvent varier en fonction d'une mesure prise par tout organisme gouvernemental ayant autorité sur les activités de la société, y compris l'octroi et le délai d'octroi de certaines autorisations ou de certains permis de la part de gouvernements, l'adoption de règlements qui ont une incidence sur les normes de service à la clientèle, notamment les nouvelles normes de sécurité des passagers, l'adoption de restrictions antibruit ou de circulation nocturne plus limitatives et la mise en vigueur de règlements provinciaux ayant une incidence sur les activités des agences de voyages de détail et de grossistes. De plus, des plans de réglementation nouveaux ou différents ou des modifications apportées à la politique fiscale pourraient avoir un effet sur nos activités en ce qui concerne les taxes sur les chambres d'hôtel, les taxes sur la location automobile, les taxes d'accise imposées aux transporteurs aériens et les taxes et frais d'aéroport.

Besoins futurs de capital

Transat pourrait avoir besoin de réunir des fonds supplémentaires dans l'avenir afin de tirer profit d'occasions de croissance ou pour réagir à des pressions concurrentielles. Rien ne garantit que du financement supplémentaire sera disponible selon des modalités qui nous conviennent, ce qui pourrait causer préjudice à nos activités.

Interruption de l'exploitation

Si nous devons interrompre nos activités pour quelque motif que ce soit, y compris l'indisponibilité d'un aéronef à cause d'ennuis mécaniques, toute perte de revenus liés à l'utilisation de l'aéronef pourrait avoir une incidence sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Couverture d'assurance

Par suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001, le marché des assurances sur le transport aérien a donné avis de résilier la totalité des couvertures d'assurance corps d'aéronef et responsabilité des transporteurs aériens à l'égard des risques découlant d'une guerre et d'un acte terroriste. Cet avis a été par la suite annulé, mais la limite de l'assurance responsabilité civile envers les tiers pour dommages corporels et matériels a été réduite à 50,0 millions de dollars américains.

Le marché n'offrant aux transporteurs aériens du monde aucune assurance responsabilité civile envers les tiers en cas de guerre ou d'acte terroriste au delà de 50,0 millions de dollars américains, il était nécessaire que les gouvernements leur procurent cette couverture jusqu'à ce que les assureurs commerciaux le fassent selon des modalités raisonnables. Les gouvernements français et canadien ont offert cette protection aux transporteurs aériens de leur pays.

Au cours des deux derniers exercices et demi, le marché a offert d'assurer ce risque, mais selon des modalités qui ont suscité la controverse quant à leur caractère raisonnable. De plus, certains assureurs n'ont pas de permis pour exercer leurs activités au Canada. Néanmoins, le gouvernement français a retiré sa protection, forçant Star, transporteur aérien affilié à la société, à souscrire de l'assurance sur le marché. Le gouvernement canadien maintient la protection offerte aux transporteurs aériens, en raison de la question des permis et du fait que le gouvernement américain fournit toujours une couverture contre ces risques aux transporteurs aériens américains. Toutefois, rien ne garantit que le gouvernement canadien ne retirera pas cette protection, en particulier si le gouvernement américain devait changer sa position.

Entre-temps, l'Organisation de l'aviation civile internationale (l'«OACI») continue de faire pression pour obtenir l'appui de tous les gouvernements dans l'établissement d'une solution à l'échelle de l'industrie aérienne financée par les gouvernements, qui offrirait la couverture requise à un coût raisonnable. À ce jour, l'OACI n'a pas pu obtenir un appui majoritaire à ce plan de la part des gouvernements membres. Rien n'indique qu'une telle solution verra le jour, ni combien de temps il faudrait pour la mettre en œuvre si elle était trouvée.

Victimes d'accidents

Nous croyons que nos fournisseurs et nous-mêmes disposons d'une assurance responsabilité civile adéquate pour nous protéger contre les risques auxquels nous sommes exposés dans le cours normal de nos affaires, tels que des réclamations pour blessures graves ou pour décès par suite de l'accident d'un avion ou autres véhicules transportant nos passagers. Quoique nous n'ayons jamais fait l'objet d'une réclamation d'assurance responsabilité civile pour laquelle nous n'avions pas de couverture suffisante, rien ne garantit que notre assurance suffira à couvrir des réclamations d'envergure ou que l'assureur sera solvable au moment d'une perte assurée. Rien ne garantit non plus que nous serons en mesure d'obtenir une assurance adéquate à un coût acceptable dans l'avenir. Ces incertitudes pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats d'exploitation.

Accès aux créneaux et aux portes

L'accès à des créneaux d'utilisation des pistes pour les décollages et les atterrissages, aux portes d'aéroports et aux installations aéroportuaires est essentiel à nos activités et à notre stratégie de croissance. La disponibilité ou le coût de ces installations dans l'avenir pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Obligations en vertu de contrats de location d'aéronefs

Transat a des obligations considérables non résiliables en vertu de contrats de location à l'égard de sa flotte aérienne. Si les revenus tirés de l'exploitation des aéronefs devaient diminuer, les paiements en vertu de nos contrats de location pourraient avoir une incidence importante sur les activités de notre société.

Personnel clé

Notre réussite est tributaire de notre capacité d'attirer et de garder des employés compétents. La perte d'employés importants pourrait nuire à nos activités et à nos résultats d'exploitation.

Incertitude à l'égard des prochaines conventions collectives

L'incapacité de Transat à négocier une convention avec un syndicat représentant certains de ses employés, notamment les pilotes, pourrait porter atteinte à ses activités.

Notre notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes contient également des renseignements sur les risques et incertitudes.

Transat a connu sa meilleure année au cours de l'exercice 2004 en conjuguant ses efforts pour contrôler les coûts et en maintenant son engagement envers ses activités fondamentales. En 2005, la société prévoit poursuivre ses efforts tout en cherchant à accroître ses activités des deux côtés de l'Atlantique.

Au Canada, la stratégie de Transat est d'augmenter sa part de marché en Ontario et de poursuivre ses efforts pour réduire les coûts de la société aérienne. Les tendances pour les réservations pendant la saison hivernale sont en hausse d'environ 8 % par rapport à celles du dernier exercice, mais l'augmentation de l'offre (plus particulièrement en Ontario) a donné lieu à des pressions liées aux prix qui, selon la société, pourraient entraîner une baisse des marges pour le premier trimestre de 2005 et éventuellement pour toute la saison hivernale de 2005. Toutefois, la société est également d'avis que ces pressions liées aux prix pourraient lui permettre de développer plus rapidement son marché en Ontario.

En France, la société prévoit réduire de moitié les pertes de Look Voyages et également mettre au point une stratégie Internet pour cette filiale. Tout indique que la réduction des pertes est conforme aux attentes pour le premier trimestre de 2005.

Dans l'ensemble, la société s'attend donc à une baisse des marges dans le premier trimestre de 2005 par rapport à la période correspondante en 2004, qui avait été exceptionnelle, et à une saison hivernale plutôt difficile en général.

Malgré ces résultats prévus pour la saison hivernale de 2005, le bilan de la société n'a jamais été aussi sain et la direction de la société est plus engagée que jamais à maximiser la valeur pour ses actionnaires.

Canada

Canada
2004 2003

Voyagistes expéditifs et transport aérien

Voyagistes sous la bannière

Transat Tours Canada* et la société aérienne

Air Transat

* Vacances Transat et World of Vacations/Nolitour

Revenus (\$)	1 570 000 000	1 433 000 000
Effectif	2 500	2 608
Passagers ¹	2 394 500	2 571 000
Voyageurs ²	1 017 500	905 000

Rêvatours

Revenus (\$)	19 000 000	14 000 000
Effectif	26	25
Voyageurs	7 000	5 000

Américanada

Revenus (\$)	—	20 000 000
Effectif	—	—

Agences de voyages et distribution

Consultour/

Transat Distribution Canada**

** Club Voyages, exitnow.ca, TravelPlus et Voyages en Liberté

Revenus (\$) (commissions et franchises)	19 600 000	18 100 000
Points de vente en propriété	22	27
Effectif	203	225
Points de vente franchisés	173	182

Autres services aériens

Handlex

Revenus (\$)	29 000 000	25 000 000
Effectif	857	861

Voyagistes réceptifs et services à destination

Jonview Canada

Revenus (\$)	81 000 000	77 000 000
Effectif	123	121
Voyageurs	168 000	165 000

DMC Transat

Revenus (\$)	27 000 000	21 000 000
Effectif	33	38
Voyageurs	38 000	31 000

Transat Holidays USA

Revenus (\$)	5 300 000	6 100 000
Effectif	18	19

Europe

Europe
2004 2003

Voyagistes expéditifs

Vacances Transat (France)

Revenus (€)	133 000 000	102 000 000
Effectif	177	160
Voyageurs	95 000	77 000

Look Voyages

Revenus (€)	179 000 000	235 000 000
Effectif	319	409
Passagers	465 000	740 000
Voyageurs	145 000	140 000

Brok'Air

Revenus (€)	24 000 000	38 000 000
Effectif	14	14

Agences de voyages et distribution

Club Voyages (France)

Revenus (€)	8 700 000	8 600 000
Effectif	167	178
Points de vente	59	63

Anyway

Revenus (€)	—	8 300 000
Effectif	—	—

Voyagistes réceptifs et services à destination

Tourgreece

Revenus (€)	10 421	—
Effectif	20	—
Voyageurs	46 000	—

Transat détient une participation de 100 % dans les sociétés mentionnées ci-dessus à l'exception de Jonview Canada et DMC Transat, dont Transat détient une participation de 80,07 %, et de Tourgreece, dont Transat détient 90 %.

¹ Les sociétés aériennes comptabilisent les segments de vol en passagers.

² Les voyagistes comptabilisent les voyageurs en aller-retour.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés de Transat A.T. inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard comprend la sélection de principes comptables appropriés ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et adéquats dans les circonstances. L'information financière présentée ailleurs dans ce rapport annuel est conforme à celle des états financiers.

La société et ses sociétés apparentées se sont dotées de systèmes comptables et de contrôle interne conçus afin de fournir l'assurance raisonnable que l'actif est protégé contre une perte ou une utilisation non autorisée et qu'on puisse ainsi se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration assume ses responsabilités à l'égard des états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son comité de vérification. Le comité de vérification révise les états financiers consolidés annuels et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le comité de vérification étudie également de façon suivie les résultats des vérifications effectuées par les vérificateurs externes sur les conventions et méthodes comptables ainsi que sur les systèmes de contrôle interne de la société. Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont dressé sur les états financiers consolidés figure ci-contre.

Le président du conseil,
président et chef de la direction,



Jean-Marc Eustache

Le vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière,



Nelson Gentiletti

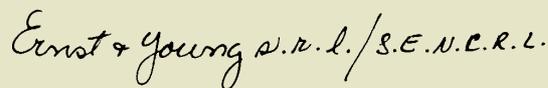
Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Transat A.T. inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de Transat A.T. inc. aux 31 octobre 2004 et 2003 et les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 octobre 2004 et 2003 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Comptables agréés

Montréal, Canada
le 23 décembre 2004
[le 10 janvier 2005 pour la note 25 b)]

Bilans consolidés

Aux 31 octobre [en milliers de dollars]

	2004 \$	2003 \$
ACTIF		
Actif à court terme		
Espèces et quasi-espèces [note 4]	468 553	349 125
Débiteurs	72 745	72 929
Actifs d'impôts futurs	586	959
Stocks	4 053	7 829
Frais payés d'avance	39 729	40 379
Tranche récupérable à moins d'un an des dépôts	28 830	24 053
Total de l'actif à court terme	614 496	495 274
Dépôts [note 5]	22 111	14 172
Actifs d'impôts futurs [note 18]	10 656	13 371
Immobilisations corporelles [notes 6 et 17]	93 128	101 741
Écarts d'acquisition	86 966	69 682
Autres actifs [note 7]	11 032	20 517
	838 389	714 757
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	202 337	181 971
Impôts sur les bénéfiques à payer	29 455	2 699
Dépôts de clients et revenus reportés	158 396	146 025
Déventures [notes 11 et 25]	20 058	—
Versements sur la dette à long terme et sur les obligations en vertu de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	—	20 102
Total du passif à court terme	410 246	350 797
Dette à long terme [note 9]	—	4 811
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition [note 10]	—	10 437
Déventures [note 11]	10 734	29 981
Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts	62 818	43 495
Part des actionnaires sans contrôle et autres passifs	24 036	22 474
Passifs d'impôts futurs [note 18]	17 027	11 416
	524 861	473 411
Avoir des actionnaires		
Capital-actions [note 12]	120 306	111 247
Déventures convertibles et composante capitaux propres d'une débenture [notes 11 et 13]	53 514	52 855
Bénéfices non répartis	135 322	70 336
Surplus d'apport	118	—
Bons de souscription [notes 11 et 12]	3 994	4 122
Écarts de conversion reportés	274	2 786
	313 528	241 346
	838 389	714 757

Au nom du conseil d'administration,
Jean-Marc Eustache, administrateur
André Bisson, O.C., administrateur

Engagements et éventualités [note 21]

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des résultats

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants par action]

	2004 \$	2003 \$
Revenus	2 199 822	2 096 649
Dépenses d'exploitation		
Coûts directs	1 075 861	1 023 199
Salaires et avantages sociaux	227 626	228 320
Commissions	179 873	171 791
Carburant d'aéronefs	128 112	137 716
Entretien d'aéronefs	88 684	112 960
Loyer d'aéronefs	59 640	67 988
Frais d'aéroports et de navigation	59 379	60 382
Autres	216 892	219 331
	2 036 067	2 021 687
	163 755	74 962
Amortissement [note 14]	33 027	42 138
Coûts de restructuration [note 17]	11 350	47 972
Intérêts sur la dette à long terme, les obligations en vertu de contrats de location-acquisition et les débetures	7 581	9 771
Autres intérêts et frais financiers	1 907	3 071
Revenus d'intérêts	(11 307)	(9 530)
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 474	(3 873)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	1 509	(673)
	45 541	88 876
Bénéfice (perte) avant les postes suivants	118 214	(13 914)
Impôts sur les bénéfices (récupération) [note 18]		
Exigibles	34 057	6 122
Futurs	10 953	(11 655)
	45 010	(5 533)
Bénéfice (perte) avant part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	73 204	(8 381)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	(753)	(766)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	72 451	(9 147)
Bénéfice des activités abandonnées, déduction faite des impôts y afférents de 18 775 \$ en 2003 [note 16]	—	54 083
Bénéfice net de l'exercice	72 451	44 936
Bénéfice (perte) de base par action [note 12]		
Activités poursuivies	2,07	(0,38)
Activités abandonnées	—	1,65
	2,07	1,27
Bénéfice (perte) dilué(e) par action [note 12]		
Activités poursuivies	1,76	(0,38)
Activités abandonnées	—	1,65
	1,76	1,27

États consolidés des bénéfices non répartis

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

	2004 \$	2003 \$
Bénéfices non répartis au début de l'exercice, solde déjà reporté	70 336	30 243
Modification d'une convention comptable [note 3]	—	(1 607)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	70 336	28 636
Bénéfice net de l'exercice	72 451	44 936
Prime versée au rachat d'actions ordinaires [note 12]	(4 161)	—
Intérêts sur la composante capitaux propres de débetures, déduction faite des impôts y afférents de 1 446 \$ [1 431 \$ en 2003]	(3 304)	(3 236)
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	135 322	70 336

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 octobre [en milliers de dollars]

	2004 \$	2003 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net (perte nette) des activités poursuivies	72 451	(9 147)
Imputations à l'exploitation ne nécessitant pas de sorties (rentrées) de fonds		
Amortissement	33 027	42 138
Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs [note 17]	3 031	34 483
Perte (gain) de change sur les éléments monétaires à long terme	1 474	(3 873)
Quote-part de la perte nette (du bénéfice net) des sociétés satellites	1 509	(673)
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales	753	766
Impôts futurs	10 953	(11 655)
Intérêts sur des débetures	827	824
Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions	145	—
Marge brute d'autofinancement	124 170	52 863
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement liée à l'exploitation	41 860	17 101
Variation nette des dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules	19 070	1 733
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	185 100	71 697
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Remboursement de dépôts	4 264	5 595
Espèces et quasi-espèces de sociétés acquises	5 905	—
Contrepartie versée pour des sociétés acquises	(12 660)	—
Variation nette des autres actifs	3 143	4 434
Augmentation des dépôts	(12 720)	(1 791)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(20 902)	(12 513)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(32 970)	(4 275)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation des emprunts bancaires	—	(17 536)
Augmentation d'autres éléments de la dette à long terme	—	136
Remboursement d'autres éléments de la dette à long terme et des obligations en vertu de contrats de location-acquisition	(36 172)	(40 112)
Remboursement d'une débeture	(2 500)	—
Produit de l'émission d'actions ordinaires	9 718	744
Rachat d'actions ordinaires	(4 961)	—
Produit de l'émission d'une débeture	3 156	—
Intérêts versés sur des débetures convertibles	(4 600)	(4 600)
Variation nette des autres passifs	2 657	5 090
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(32 702)	(56 278)
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies	119 428	11 144
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées [note 16]	—	77 858
Variation nette des espèces et quasi-espèces	119 428	89 002
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	349 125	260 123
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	468 553	349 125
Informations supplémentaires		
Impôts sur les bénéfices payés	4 739	1 178
Intérêts payés	10 423	11 348

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 octobre 2004 et 2003 [Les montants sont exprimés en milliers de dollars, à l'exception du capital-actions, des régimes d'options d'achat d'actions, des bons de souscription et des montants par action.]

1 CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Transat A.T. inc. [la «société»], constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, est une société intégrée dans l'industrie du tourisme. La société se spécialise dans l'organisation, la commercialisation et la distribution de voyages vacances. Le cœur de son organisation est formé de voyagistes implantés au Canada et en France. La société est également active dans le transport aérien et les services à valeur ajoutée offerts à destination. Enfin, la société s'est assurée une présence dynamique dans la distribution grâce à des réseaux d'agences de voyages.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales.

Quasi-espèces

Les quasi-espèces sont principalement composées de dépôts à terme, d'acceptations bancaires et de papier commercial facilement convertibles en un montant connu d'espèces avec des échéances initiales de moins de trois mois. Ces placements sont comptabilisés au coût plus les intérêts courus, et leur valeur comptable se rapproche de la juste valeur du marché.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif, et de la valeur de remplacement.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties, compte tenu de la valeur résiduelle, selon la méthode linéaire sur la durée estimative de leur utilisation, comme suit :

Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition

Aéronefs	7 à 10 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Autres biens	Durée du bail

Immobilisations corporelles acquises

Hangar et édifices administratifs	35 ans
Aéronefs	7 à 10 ans
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	Durée du bail
Équipement d'aéronefs	5 à 10 ans
Équipement et logiciels informatiques	3 à 7 ans
Moteurs d'aéronefs	Cycles utilisés
Équipement et mobilier de bureau	4 à 10 ans
Améliorations locatives et autres	Durée du bail
Pièces de rechange durables	Utilisation

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis. Les écarts d'acquisition sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une baisse de valeur. Le test de dépréciation vise à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Toute dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition par rapport à sa juste valeur est imputée aux résultats de la période au cours de laquelle la baisse de valeur s'est produite. Pour évaluer la juste valeur de ses unités d'exploitation, la société utilise la méthode de l'actualisation des flux monétaires.

Autres actifs

Les autres actifs incluent, entre autres, les frais engagés dans le cadre de financements à long terme, des frais de mise en exploitation et les placements à long terme.

Les frais engagés dans le cadre de financements à long terme sont reportés et amortis sur la période de financement des dettes y afférentes, et les frais de mise en exploitation sont amortis sur des périodes ne dépassant pas cinq ans. Les placements à long terme sur lesquels la société peut exercer une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, excluant les écarts d'acquisition, sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur quand des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle [valeur recouvrable nette]. Si la société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la valeur recouvrable nette.

Dépôts, coûts et provision pour remise en état des moteurs et cellules

La société pourvoit aux coûts de remise en état des moteurs et cellules pour chaque aéronef au moyen d'une estimation de l'ensemble de ces coûts futurs prévus jusqu'à l'échéance des baux relatifs à ces aéronefs, ou de la durée restante de leur vie utile lorsque détenus, répartis sur le nombre total de cycles de moteurs et le nombre total d'heures de vol des cellules prévus au cours de ces mêmes périodes.

Ces coûts sont imputés aux résultats selon le nombre de cycles utilisés ou le nombre d'heures de vol effectuées au cours de l'exercice, par amortissement des coûts de remise en état capitalisés ou au moyen d'une provision pour coûts futurs selon le cas. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations, et les différences peuvent être importantes.

La société verse à certains bailleurs de ses aéronefs des dépôts représentant une partie des coûts de remise en état des moteurs et cellules prévus. Ces dépôts sont généralement récupérables sur présentation de réclamations de coûts admissibles pour remise en état. Les montants ainsi réclamés sont présentés sous la rubrique «Débiteurs». L'excédent de la provision pour coûts futurs de remise en état sur les dépôts effectués et non réclamés est présenté au passif sous la rubrique «Excédent de la provision pour remise en état des moteurs et cellules sur les dépôts». Le solde non amorti des coûts de remise en état des moteurs et cellules est présenté, s'il y a lieu, à l'actif sous la rubrique «Dépôts».

Conversion des devises**a) Établissements étrangers autonomes**

La société convertit les comptes de ses filiales étrangères autonomes selon la méthode du taux courant. Tous les actifs et passifs d'établissements étrangers autonomes sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains nets ou pertes nettes résultant de la conversion des actifs et des passifs sont présentés à l'avoir des actionnaires.

b) Comptes et opérations en devises

Les comptes et opérations en devises de la société sont convertis à l'aide de la méthode temporelle. Selon cette méthode, les éléments monétaires du bilan sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations ou aux taux de change moyens de la période. Les gains ou pertes résultant de la conversion sont compris dans les états consolidés des résultats.

Régimes d'intéressement au capital

La société comptabilise son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés, pour les attributions d'options d'achat d'actions octroyées après le 31 octobre 2003, selon la méthode de la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée à l'aide d'un modèle d'évaluation du prix des options. La charge de rémunération est imputée aux résultats sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait son régime d'options d'achat d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés comme des opérations portant sur les capitaux propres. Aucune charge de rémunération n'était donc constatée pour ce régime lorsque des options étaient émises. La société présente par voie de note l'incidence de l'application de la méthode de la juste valeur en divulguant le bénéfice net pro forma et le bénéfice pro forma par action pour les attributions octroyées au cours de l'exercice 2003.

Les contributions de la société au régime d'incitation à l'actionnariat permanent pour les hauts dirigeants sont constatées dans les résultats de l'exercice au cours duquel les actions sont attribuées. Aucune charge de rémunération n'est constatée à l'égard des autres régimes lorsque des actions sont émises en faveur des administrateurs, dirigeants et employés. Toute contrepartie versée par les administrateurs, dirigeants et employés au moment de l'achat d'actions est créditée au capital-actions.

La description des régimes d'intéressement au capital qu'offre la société est présentée à la note 12.

Revenus

La société constate ses revenus lorsque tous les risques et avantages importants inhérents au service ont été transférés au client. Par conséquent, les revenus provenant du transport des passagers sont comptabilisés au retour de chaque vol. Les revenus provenant des voyageurs ainsi que les coûts y afférents sont comptabilisés au départ des passagers. Les revenus de commissions des agences de voyages sont comptabilisés au moment de la réservation. Les montants perçus à l'égard desquels les services n'ont pas encore été rendus sont inscrits dans le passif à court terme sous la rubrique «Dépôts de clients et revenus reportés».

Instruments financiers

La société a recours aux contrats de change à terme afin de pallier les risques futurs de variation des devises liés aux paiements de contrats de location-exploitation d'aéronefs, aux encaissements de revenus de certains voyageurs et aux décaissements liés à certaines dépenses d'exploitation en devises. Les gains ou pertes sur les contrats désignés comme éléments de couverture qui découlent des variations de change sont constatés dans les résultats au moment où les opérations sous-jacentes sont réalisées. Les gains ou pertes sur les contrats qui ne sont pas désignés comme éléments de couverture ou qui cessent de l'être sont constatés à leur juste valeur dans le bilan, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats.

De plus, la société a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt et de swap de devises relativement à certains contrats de location-exploitation. Les montants imputés aux résultats sont fondés sur les taux prévus aux contrats. Les gains ou pertes sur les contrats qui ne sont pas désignés comme éléments de couverture ou qui cessent de l'être sont constatés à leur juste valeur dans le bilan, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats.

Afin de pallier le risque lié à l'instabilité du prix du carburant, la société conclut des contrats de couverture du prix du carburant. Les gains ou pertes qui résultent des contrats de couverture désignés sont imputés à la charge de carburant au moment des achats de carburant.

La politique de la société consiste à ne pas spéculer sur les instruments financiers; ainsi, ces instruments sont normalement désignés comme éléments de couverture et maintenus jusqu'à leur échéance suivant l'objectif premier de couverture des risques.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise ses impôts sur les bénéfices d'après la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés d'après les écarts entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs et mesurés au moyen des taux des lois pratiquement en vigueur au cours des périodes pendant lesquelles il est prévu que les écarts se résorberont. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs ne se matérialiseront pas.

Avantages sociaux futurs

La société offre des ententes de retraite de type à prestations déterminées à l'intention de certains membres de la haute direction. La société constate le coût des prestations de retraite de ces employés d'après des calculs actuariels qui font appel à la méthode de répartition au prorata des services et aux hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement prévu des placements des ententes de retraite, de la croissance des salaires et de l'âge de retraite des employés. Les obligations au titre des ententes de retraite sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché et sont présentées sous la rubrique «Autres passifs».

Résultat par action

Le bénéfice par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de tous les éléments comportant un effet de dilution.

3 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Relations de couverture

Le 1^{er} novembre 2003, la société a adopté la note d'orientation concernant la comptabilité 13 [NOC-13], «Relations de couverture» du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés [l'«ICCA»]. Cette note d'orientation traite de l'identification, la désignation, la documentation et l'efficacité des relations de couverture aux fins de la comptabilité de couverture. En outre, elle traite de la cessation de la comptabilité de couverture et établit les conditions d'application de la comptabilité de couverture. En vertu de la nouvelle note d'orientation, une société doit documenter ses relations de couverture et démontrer explicitement qu'elles sont suffisamment efficaces pour maintenir la comptabilisation des positions couvertes au moyen d'instruments dérivés. Conformément à la note d'orientation, les gains et les pertes relatifs aux instruments dérivés désignés admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés dans l'état des résultats au cours de la même période que l'élément couvert. Les instruments dérivés qui ne sont plus admissibles à la comptabilité de couverture sont constatés à la juste valeur dans le bilan, et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats. L'adoption de cette note d'orientation n'a pas eu d'incidence sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la société.

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Le 1^{er} novembre 2003, la société a adopté prospectivement les modifications qui ont été apportées au chapitre 3870 «Rémunérations et autres paiements à base d'actions» du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que la méthode de comptabilisation à la juste valeur soit appliquée aux attributions consenties aux employés et qu'une charge de rémunération soit comptabilisée; ces modifications s'appliquent à partir des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2004. Les modifications peuvent être appliquées de façon rétroactive, avec ou sans retraitement, ou de façon prospective. Cependant, seules les sociétés qui ont choisi la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les exercices ouverts avant le 1^{er} janvier 2004 peuvent se prévaloir de l'application prospective. L'adoption de ces modifications a eu comme effet de diminuer le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2004 de 145 \$ et de diminuer le bénéfice par action de 0,01 \$.

Conversion de devises

Le 1^{er} novembre 2002, la société a adopté rétroactivement avec retraitement les modifications contenues dans le chapitre 1650 «Conversion des devises étrangères» du Manuel de l'ICCA. Les modifications exigent que la totalité des gains et pertes de change non réalisés sur les actifs et les passifs libellés en devises soient inclus dans les résultats de l'exercice, y compris les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme, comme la dette à long terme et les obligations en vertu de contrats de location-acquisition. Avant le 1^{er} novembre 2002, les gains et les pertes de change non réalisés sur les éléments monétaires à long terme étaient reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante des éléments connexes. L'application de ces modifications s'est traduite, le 1^{er} novembre 2002, par l'imputation aux bénéfices non répartis de la radiation du solde des pertes de change reportées, comptabilisées à titre d'autres actifs, de 1 607 \$.

4 ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES

	2004 \$	2003 \$
Espèces et quasi-espèces	310 875	242 952
Espèces en fiducie ou autrement réservées	157 678	106 173
	468 553	349 125

Au 31 octobre 2004, les espèces en fiducie ou autrement réservées incluent 118 146 \$ [106 173 \$ au 31 octobre 2003] de fonds reçus de clients pour lesquels les services n'avaient pas été rendus et 39 532 \$ [néant au 31 octobre 2003] qui étaient cédés en nantissement de lettres de crédit et de contrats de change.

5 DÉPÔTS

	2004 \$	2003 \$
Dépôts relatifs aux aéronefs et moteurs loués	10 473	11 344
Dépôts auprès de fournisseurs	40 468	26 881
	50 941	38 225
Moins tranche récupérable à moins d'un an	28 830	24 053
	22 111	14 172

6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2004		2003	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition				
Aéronefs	—	—	17 781	14 017
Moteurs d'aéronefs	—	—	20 358	3 819
Autres biens	—	—	1 347	677
	—	—	39 486	18 513
Immobilisations corporelles acquises				
Hangar et édifices administratifs	7 640	2 302	7 485	2 056
Aéronefs	—	—	8 754	7 540
Améliorations – aéronefs loués en vertu de contrats de location-exploitation	19 214	6 108	12 674	5 291
Équipement d'aéronefs	33 750	26 160	29 941	22 245
Équipement et logiciels informatiques	70 633	50 082	70 581	43 934
Moteurs d'aéronefs	20 358	5 151	—	—
Équipement et mobilier de bureau	20 855	16 096	21 845	16 611
Améliorations locatives et autres	18 367	10 411	17 540	8 807
Pièces de rechange durables	24 139	5 518	23 784	5 352
	214 956	121 828	192 604	111 836
	214 956	121 828	232 090	130 349
Amortissement cumulé	121 828		130 349	
Valeur nette	93 128		101 741	

7 AUTRES ACTIFS

	2004 \$	2003 \$
Frais reportés, solde non amorti	6 220	6 870
Placements dans des sociétés satellites et autres placements	2 186	6 788
Divers	2 626	6 859
	11 032	20 517

Le 1^{er} février 2004, la société a cessé d'être en mesure d'exercer une influence notable sur sa société satellite Star Airlines S.A. [«Star»]. Par conséquent, le placement dans Star a été comptabilisé à sa valeur d'acquisition à partir de cette date. Toujours à partir du 1^{er} février 2004, les dividendes reçus par la société seront portés en déduction de la valeur de son placement dans Star dans la mesure où leur montant cumulé excède la quote-part de la société du total des bénéfices réalisés ultérieurement par Star. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a reçu un dividende de 880 € [1 416 \$] dont 694 € [1 116 \$] ont été comptabilisés aux résultats et 186 € [300 \$] ont été portés en réduction du placement dans Star. Auparavant, le placement était comptabilisé selon la méthode de la valeur de consolidation.

8 EMPRUNTS BANCAIRES

Des crédits d'exploitation totalisant 8 665 € [13 485 \$] [12 094 € [18 465 \$] en 2003] ont été accordés à certaines filiales françaises. Ces crédits d'exploitation sont renouvelables annuellement et étaient inutilisés aux 31 octobre 2004 et 2003. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, les crédits d'exploitation ont porté intérêt au taux moyen de 2,8 % [3,3 % pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003].

9 DETTE À LONG TERME

	2004 \$	2003 \$
Emprunt à terme d'un montant de 3 532 \$ US en 2003, portant intérêt au taux Libor plus 2,5 %, soit 3,64 % au 31 octobre 2003, remboursable par versements variables, échéant en 2004 et comportant une hypothèque mobilière sur un aéronef	—	4 661
Emprunt à terme d'un montant de 1 842 \$ US en 2003, portant intérêt au taux de 8 %, remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 44 \$ US, échéant en 2004 et comportant une hypothèque mobilière sur des pièces de rechange durables	—	2 431
Emprunts de 1 732 € en 2003, portant intérêt à des taux variant entre 5,4 % et 5,9 % en 2003 et venant à échéance en 2006	—	2 644
Emprunts à terme d'un montant de 2 509 € en 2003, portant intérêt au taux Euribor plus 0,7 %, soit 2,8 % au 31 octobre 2003, et échéant jusqu'en 2007	—	3 831
Autres, échéant jusqu'en 2007	—	3 464
	—	17 031
Moins versements échéant à moins d'un an	—	12 220
	—	4 811

Au cours de l'exercice, la société a remboursé la totalité de sa dette à long terme.

La société et ses filiales Air Transat A.T. inc. [«Air Transat»] et Transat Tours Canada inc. [«Transat Tours»] disposaient, au 31 octobre 2003, d'un crédit à terme rotatif au montant de 55 000 \$ selon une entente avec un syndicat bancaire.

Selon les conditions de cette entente, les tirages pouvaient être effectués sous forme d'acceptations bancaires, d'emprunts bancaires et d'émission de lettres de crédit en dollars canadiens ou américains. Le taux d'intérêt était déterminé à partir d'une grille de taux qui variaient en fonction du niveau de certains ratios financiers calculés sur une base consolidée.

9 DETTE À LONG TERME [suite]

Au 31 octobre 2003, des lettres de crédit étaient émises pour un total de 20 256 \$, réduisant ainsi du même montant le solde disponible du crédit à terme rotatif.

Aux fins d'ententes de garantie dans le cadre de ses opérations, la filiale Air Transat bénéficiait également d'un crédit spécial rotatif au montant de 35 000 \$, assujéti aux mêmes termes et conditions que le crédit à terme rotatif. Au 31 octobre 2003, des lettres de garantie étaient émises pour un total de 31 768 \$ en vertu de ce crédit spécial rotatif.

En vertu de ces ententes, la société avait consenti à ses prêteurs la majorité de ses actifs comme sûretés sur sa dette à long terme.

Ces facilités de crédit venaient à échéance au cours de l'exercice et n'ont pas été renouvelées.

10 OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	2004 \$	2003 \$
Obligations relatives à des aéronefs au montant de 3 204 \$ US en 2003, échéant jusqu'en 2004	—	4 228
Obligations relatives à un moteur d'aéronef au montant de 8 088 \$ US en 2003, échéant en 2009	—	10 675
Obligations relatives à un moteur d'aéronef au montant de 1 528 \$ US en 2003, échéant en 2005	—	2 017
Autres obligations, échéant jusqu'en 2005	—	1 399
	—	18 319
Moins versements échéant à moins d'un an	—	7 882
	—	10 437

Au cours de l'exercice, la société a remboursé la totalité de ses obligations en vertu de contrats de location-acquisition.

Les obligations en vertu de contrats de location-acquisition relatives aux aéronefs, aux moteurs d'aéronefs et autres ont été déterminées au moyen de taux d'intérêt variant entre 3,2 % et 9,5 % en 2003.

11 DÉBENTURES

- a) La débenture de 10 000 \$ de Transat Tours porte intérêt au taux de 17,5 % et vient à échéance le 1^{er} novembre 2005. Cette débenture est rachetable au gré de Transat Tours à un prix permettant de procurer au détenteur un rendement annuel composé de 20,5 %, depuis son émission le 1^{er} novembre 1995, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 17,5 %. Cette débenture, si elle n'est pas rachetée, est convertible en 25 % des actions ordinaires de Transat Tours.

La débenture est nantie par certaines garanties intersociétés et par une hypothèque mobilière sur les actions de certaines filiales de la société et sur la totalité des biens corporels d'Air Transat et de Transat Tours. Dans l'éventualité où la société ferait l'objet d'une tentative de prise de contrôle, le prêteur aura l'option d'acquérir toutes les actions de Transat Tours en circulation à un prix déterminé selon une formule préétablie.

- b) En septembre 2001, une filiale de la société a émis une débenture au montant de 2 500 \$ portant intérêt au taux de 8,25 %. La débenture était remboursable en un seul versement en septembre 2009 en espèces ou en actions de la société au gré de cette dernière. La débenture était également rachetable par anticipation au gré de la filiale à partir de septembre 2004 moyennant une prime procurant au détenteur un rendement de 11,25 % depuis l'émission, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 8,25 %. Le 8 septembre 2004, la filiale a racheté la débenture par anticipation conformément aux termes de celle-ci.

Au 31 octobre 2003, les composantes passif et capitaux propres de la débenture s'établissaient respectivement à 750 \$ et 1 750 \$.

11 DÉBENTURES [suite]

- c) Le 10 janvier 2002, la société et Air Transat ont émis des débentures à certains actionnaires et dirigeants pour un montant de 21 865 \$ portant intérêt au taux de 6 % et venant à échéance en janvier 2009. Les débentures sont rachetables par anticipation à compter de janvier 2005 moyennant le paiement d'une pénalité égale à trois mois d'intérêts. La société et Air Transat doivent également verser aux détenteurs, à l'échéance, au rachat par anticipation ou à la conversion, une prime leur procurant un rendement annuel composé de 15 % compte tenu de l'intérêt déjà payé au taux de 6 %.

Dans le cadre de ce financement, la société a octroyé 1 421 225 bons de souscription permettant de souscrire un même nombre d'actions ordinaires de la société au prix d'exercice de 6,75 \$ chacun. Ces bons de souscription viennent à échéance le 10 janvier 2007.

Le 10 janvier 2002, la composante passif initial des débentures s'élevait à 17 743 \$ et le montant attribué aux bons de souscription s'élevait à 4 122 \$ [note 12]. Au 31 octobre 2004, le montant de la composante passif des débentures s'élevait à 20 058 \$ [19 231 \$ au 31 octobre 2003].

- d) Le 6 avril 2004, une filiale de la société a émis une débenture au montant de 3 156 \$ portant intérêt au taux de 6 %. La débenture est remboursable en un seul versement en septembre 2009 en espèces ou en actions de la société au gré de cette dernière. La débenture est également rachetable par anticipation au gré de la filiale à partir d'avril 2007 moyennant une prime procurant au détenteur un rendement de 9 % depuis l'émission, compte tenu des intérêts annuels déjà versés et comptabilisés au taux de 6 %.

Les composantes initiales passif et capitaux propres de la débenture s'établissaient respectivement à 802 \$ et 2 354 \$. Au 31 octobre 2004, les composantes passif et capitaux propres de la débenture s'établissaient respectivement à 734 \$ et 2 422 \$.

12 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires.

Un nombre illimité d'actions privilégiées, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, chaque série comportant le nombre d'actions, la désignation, les droits, privilèges, restrictions et conditions qui sont fixés par le conseil d'administration.

Émis et en circulation

	Nombre d'actions	\$
Solde au 31 octobre 2002	32 460 353	110 200
Réintégration au capital	258 207	303
Émission de la trésorerie	144 993	744
Solde au 31 octobre 2003	32 863 553	111 247
Émission de la trésorerie	44 047	602
Exercice d'options	1 231 541	8 817
Conversion de bons de souscription	44 200	427
Conversion de débentures	1 484	13
Rachat et annulation d'actions	(230 000)	(800)
Solde au 31 octobre 2004	33 954 825	120 306

La Loi sur les transports au Canada a pour effet de limiter à 25 % la proportion des actions ordinaires de la société qui peut être détenue par des non-résidents.

À la suite d'une opération effectuée en mars 1997, 51 671 actions privilégiées, série 3 sont devenues la propriété de Transat Tours. Ces actions étaient exclues du solde des actions émises et en circulation et constituaient les seules actions privilégiées, série 3 en circulation. Les actions privilégiées, série 3 ne comportaient pas de droit de vote et donnaient droit à un dividende égal à tout dividende déclaré sur les actions ordinaires. Elles étaient convertibles à raison d'une action privilégiée, série 3 pour trois actions ordinaires et remboursables au gré du porteur à leur prix d'émission.

Le 31 octobre 2000, dans le cadre de la finalisation de l'acquisition de Regent Holidays Limited, maintenant fusionnée dans Transat Tours, 123 800 actions privilégiées, série 3 ont été converties en 371 400 actions ordinaires. De ce nombre, 103 194 actions ordinaires sont devenues la propriété de Regent Holidays Limited et étaient exclues des actions émises et en circulation.

Le 8 novembre 2002, les 51 671 actions privilégiées, série 3 détenues par Transat Tours ont été converties en 155 013 actions ordinaires de la société. Subséquemment à la conversion, le nombre d'actions ordinaires détenu par Transat Tours et exclu du capital-actions de la société s'élevait à 258 207. Par la suite, à la même date, la totalité des actions ordinaires détenues par Transat Tours ont été vendues sur le marché et aussitôt réintégrées dans le capital-actions de la société au prix d'émission d'origine, soit 303 \$. Les résultats de la société n'ont pas été affectés par cette transaction.

Rachats d'actions

La société a déposé, pour une période de douze mois débutant le 15 juin 2004, une offre publique de rachat dans le cours normal de ses affaires. Cette offre vise, entre autres, à racheter à des fins d'annulation jusqu'à un maximum de 1 662 847 actions ordinaires de la société, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation à la date du dépôt de l'offre. Les actions seront rachetées au cours du marché plus les frais de courtage.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a racheté et annulé, dans le cadre de son offre de rachat, 230 000 actions ordinaires pour une contrepartie au comptant nette de 4 961 \$.

Régime de droits de souscription

À l'assemblée annuelle tenue le 27 mars 2002, les actionnaires ont ratifié le renouvellement, par la société, d'un régime de droits de souscription à l'intention des actionnaires [le «régime de droits»]. Le régime de droits donne aux porteurs d'actions ordinaires le droit d'acquérir, dans certaines circonstances, des actions ordinaires additionnelles à un prix équivalant à 50 % de la valeur au marché au moment de l'exercice desdits droits. Le régime de droits est conçu de manière à donner au conseil d'administration le temps d'examiner des offres, permettant ainsi aux actionnaires de recevoir la pleine et juste valeur pour leurs actions. Le régime de droits prendra fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2005, à moins qu'il n'y soit mis fin au préalable par le conseil d'administration de la société.

Régime d'achat d'actions

Un régime d'achat d'actions est offert aux employés et aux cadres admissibles de la société et de ses filiales. En vertu du régime, au 31 octobre 2004, la société était autorisée à émettre un maximum de 672 977 actions ordinaires. Le régime permet à chaque employé admissible de souscrire un nombre d'actions dont la souscription globale n'excède pas 10 % de son salaire annuel en vigueur à la date d'adhésion. Le prix d'achat des actions dans le cadre du régime correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires pendant les cinq jours de négociation précédant l'émission des actions moins une décote de 10 %.

Au cours de l'exercice, la société a émis 44 047 actions ordinaires [144 993 en 2003] pour un montant de 602 \$ [744 \$ en 2003] en vertu du régime d'achat d'actions.

Régime d'incitation à l'actionnariat permanent

Sous réserve de participer au régime d'achat d'actions ordinaires offert à tous les employés de la société, la société attribue annuellement à chaque haut dirigeant admissible un nombre d'actions ordinaires dont le prix de souscription global est égal au pourcentage maximum du salaire contribué, celui-ci n'excédant pas 10 %. Les actions ordinaires ainsi attribuées par la société sont dévolues graduellement au haut dirigeant admissible, sous réserve de la rétention par celui-ci durant la période de dévolution de la totalité des actions ordinaires souscrites en vertu du régime d'achat d'actions ordinaires de la société.

Régime d'options d'achat d'actions

Des options sont attribuées dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions ordinaires à l'intention des administrateurs, dirigeants et employés. En vertu de ce régime, au 31 octobre 2004, la société pourrait accorder aux personnes admissibles 1 161 679 actions ordinaires additionnelles à un prix par action correspondant au cours moyen pondéré des actions ordinaires pendant les cinq jours de négociation précédant l'attribution des options. Les options attribuées avant 1999 peuvent être exercées au cours d'une période de cinq ans dès la date de l'attribution. Les options attribuées à compter de 1999 peuvent être exercées au cours d'une période de dix ans, mais sous réserve d'un maximum de un tiers durant les deux premières années suivant l'attribution, de un tiers supplémentaire dans la troisième année et du dernier tiers après le début de la quatrième année. Les tableaux suivants résument l'ensemble des options en circulation :

	2004		2003	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix moyen pondéré \$
Au début de l'exercice	2 281 666	6,75	2 120 690	7,91
Attribuées	171 500	16,06	629 473	3,84
Exercées	(1 231 541)	7,14	—	—
Expirées	—	—	(45 000)	12,55
Annulées	(95 947)	7,33	(423 497)	7,63
À la fin de l'exercice	1 125 678	7,69	2 281 666	6,75
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	455 461	9,20	1 408 675	7,17

Fourchettes des prix d'exercice \$	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en circulation au 31 octobre 2004	Durée de vie moyenne pondérée	Prix moyen pondéré \$	Nombre d'options pouvant être exercées au 31 octobre 2004	Prix moyen pondéré \$
3,00 à 4,50	422 801	8,5 ans	3,81	8 695	3,80
4,51 à 6,00	6 667	8,0 ans	5,80	—	—
6,01 à 7,50	213 204	6,9 ans	6,89	96 615	6,78
7,51 à 9,00	136 871	5,4 ans	7,90	136 871	7,90
9,01 à 11,50	177 663	6,4 ans	9,84	162 663	9,86
15,68 à 22,25	168 472	9,6 ans	16,07	50 617	16,11
	1 125 678		7,69	455 461	9,20

Charge de rémunération liée au régime d'options d'achat d'actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a attribué 171 500 options d'achat d'actions ordinaires à certains de ses employés clés et à ses administrateurs. Le modèle d'évaluation Black-Scholes a été utilisé pour estimer la juste valeur moyenne des options à la date de leur attribution. Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004 se présentent comme suit :

Taux d'intérêt sans risque	4,82 %
Durée de vie prévue	6 ans
Volatilité prévue	56 %
Rendement en dividende	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	8,99 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a comptabilisé une charge de rémunération de 145 \$, dont 27 \$ ont été comptabilisés au capital-actions à la suite de l'exercice d'options.

Information pro forma sur la juste valeur des options d'achat d'actions

Avant le 1^{er} novembre 2003, la société comptabilisait les options attribuées en vertu de son régime d'options d'achat d'actions à titre d'opérations portant sur les capitaux propres. Le tableau suivant présente l'incidence sur les états financiers de la société si celle-ci avait comptabilisé les options attribuées entre le 1^{er} novembre 2002 et le 31 octobre 2003 au moyen de la méthode de la juste valeur. Les données pro forma ne donnent pas effet aux options d'achat d'actions attribuées avant le 1^{er} novembre 2002.

	2004 \$	2003 \$
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	72 451	(9 147)
Rajustement - Rémunération à base d'actions	(291)	(149)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies pro forma	72 160	(9 296)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies pro forma par action	2,06	(0,38)
Bénéfice (perte) dilué(e) des activités poursuivies pro forma par action	1,76	(0,38)

Les hypothèses utilisées et la juste valeur moyenne pondérée des options à la date d'attribution pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003 se présentent comme suit :

Taux d'intérêt sans risque	4,73 %
Durée de vie prévue	6 ans
Volatilité prévue	55 %
Rendement en dividende	—
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	2,09 \$

Bons de souscription

Le 10 janvier 2002, la société a octroyé 1 421 225 bons de souscription [note 11 c)]. Au 31 octobre 2004, le solde des bons de souscription s'élevait à 1 377 025 [1 421 225 au 31 octobre 2003] et 44 200 bons de souscription ont été exercés au cours de l'exercice [aucun en 2003].

Résultat par action

Le bénéfice (la perte) de base par action et le bénéfice (la perte) dilué(e) par action ont été calculés comme suit :

[en milliers, sauf les montants par action]	2004 \$	2003 \$
NUMÉRATEUR		
Bénéfice (perte) des activités poursuivies	72 451	(9 147)
Intérêts sur débetures convertibles	(3 304)	(3 245)
Bénéfice (perte) des activités poursuivies attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	69 147	(12 392)
Bénéfice des activités abandonnées attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	—	54 083
Bénéfice attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	69 147	41 691
Intérêts sur débetures convertibles	3 304	—
Intérêts sur débetures pouvant être réglées en actions ordinaires	95	—
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	72 546	41 691
Bénéfice (perte) des activités poursuivies servant au calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	72 546	(12 392)
Bénéfice des activités abandonnées servant au calcul du bénéfice dilué par action	—	54 083
Bénéfice servant au calcul du bénéfice dilué par action	72 546	41 691
DÉNOMINATEUR		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	33 374	32 796
Effet des titres dilutifs		
Débetures convertibles	5 841	—
Débetures pouvant être réglées en actions ordinaires	211	—
Options d'achat d'actions	918	—
Bons de souscription	812	—
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation rajusté servant au calcul du bénéfice (de la perte) dilué(e) par action	41 156	32 796
Bénéfice (perte) de base par action		
Activités poursuivies	2,07	(0,38)
Activités abandonnées	—	1,65
	2,07	1,27
Bénéfice (perte) dilué(e) par action		
Activités poursuivies	1,76	(0,38)
Activités abandonnées	—	1,65
	1,76	1,27

Les débetures convertibles et les débetures pouvant être réglées en actions ordinaires n'ont pas été prises en compte dans le calcul de la perte diluée par action des activités poursuivies de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur était de 6 307 387 actions.

Aux fins du calcul de la perte diluée par action des activités poursuivies pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, les 2 281 666 options d'achat d'actions ordinaires ont été exclues du calcul en raison de leur effet antidilutif.

De plus, pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003, les bons de souscription n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action des activités poursuivies en raison de leur effet antidilutif. L'incidence potentielle de ces titres sur le dénominateur était de 1 421 225 actions.

13 DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 19 février 2002, la société a émis des débetures subordonnées, non garanties et convertibles pour un montant total de 51 105 \$ et échéant le 1^{er} mars 2007. Les débetures portent intérêt au taux de 9 %, payable semestriellement en espèces ou en actions ordinaires de la société, au gré de la société. Les débetures sont également convertibles à tout moment, au gré du détenteur, en actions ordinaires de la société à un prix de conversion de 8,75 \$. Au cours de l'exercice, 13 \$ de débetures ont été convertis en 1 484 actions ordinaires de la société.

Le ou après le 1^{er} mars 2005, mais avant le 1^{er} mars 2006, la société pourra racheter les débetures à leur valeur nominale, à condition que ses actions aient été transigées à un prix d'au moins 10,94 \$ pour 20 jours consécutifs précédant l'avis de rachat. Après le 1^{er} mars 2006, les débetures pourront être rachetées à leur valeur nominale. La société aura l'option de régler les débetures, en tout ou en partie, en espèces ou en livrant un nombre d'actions calculé en divisant la valeur nominale des débetures par 95 % de la valeur marchande à la date du rachat ou à l'échéance.

La société, selon son offre de rachat débutant le 15 juin 2004 [voir note 12], peut racheter à des fins d'annulation jusqu'à un maximum de 2 555 \$ de débetures convertibles de la société, représentant environ 5 % des débetures convertibles flottantes à la date du dépôt de l'offre. Les débetures convertibles seraient rachetées au cours du marché plus les frais de courtage.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société, dans le cadre de son offre de rachat, n'a ni racheté ni annulé de débetures convertibles.

14 AMORTISSEMENT

	2004 \$	2003 \$
Immobilisations corporelles	30 312	36 654
Autres actifs	2 715	5 484
	33 027	42 138

15 ACQUISITIONS

Jonview Corporation

Le 8 avril 2004, la société a acquis le solde des actions en circulation [50 %] de Jonview Corporation [«Jonview»], un voyageur réceptif, pour une contrepartie totale de 12 771 \$, incluant des frais d'acquisition de 113 \$. Un montant au comptant de 9 593 \$ a été versé à la clôture de la transaction, et le solde de 3 065 \$ sera payé au comptant en trois versements échelonnés jusqu'en septembre 2006. La portion de l'actionnaire minoritaire a été financée, en partie, par l'émission d'une débeture [voir note 11 d)]. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple. Les résultats de Jonview ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. Avant cette date, les résultats étaient comptabilisés selon la méthode de la consolidation proportionnelle. À l'issue de ces transactions, la participation de la société dans Jonview est maintenant de 80,1 %.

Tourgreece S.A.

Le 10 juin 2004, la société a acquis une participation additionnelle de 50 % dans Tourgreece S.A. [«Tourgreece»], un voyageur réceptif, pour une contrepartie au comptant de 1 797 € [2 954 \$], incluant des frais d'acquisition de 219 € [354 \$]. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'achat pur et simple en plusieurs étapes, et les résultats de Tourgreece ont été consolidés avec ceux de la société à compter de la date d'acquisition. L'écart d'acquisition total résultant des deux transactions d'acquisition s'élève à 6 996 \$. Avant cette date, les résultats étaient comptabilisés à la valeur de consolidation.

À l'issue de cette transaction, la participation de la société dans Tourgreece est maintenant de 90 %. En vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions qu'elle peut exercer en tout temps d'ici 2011.

15 ACQUISITIONS [suite]

Les acquisitions d'entreprises se résument comme suit :

	Jonview \$	Tourgreece \$	Total \$
Éléments d'actif acquis			
Espèces et quasi-espèces	1 623	2 141	3 764
Autres actifs à court terme	1 635	963	2 598
Immobilisations corporelles	798	43	841
Écarts d'acquisition	11 956	3 338	15 294
	16 012	6 485	22 497
Éléments de passif pris en charge			
Passifs à court terme	3 033	3 531	6 564
Dette à long terme	208	—	208
	3 241	3 531	6 772
Actif net acquis à la juste valeur	12 771	2 954	15 725

16 ABANDON D'ACTIVITÉS

Le 31 octobre 2003, la société a complété la vente de son agence de voyages en ligne en France, Caïd S.A. [faisant affaire sous le nom Anyway.com], pour une contrepartie au comptant de 53 824 € [83 163 \$] résultant en un gain sur cession de 34 356 € [53 101 \$], déduction faite des impôts sur les bénéfices et des frais de vente y afférents de 12 151 € [18 775 \$] et 3 991 € [6 166 \$] respectivement.

Les résultats des activités abandonnées présentés à l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 se détaillent comme suit :

	\$
Revenus	12 860
Dépenses d'exploitation	10 611
	2 249
Amortissement	946
Autres intérêts et frais financiers	340
Revenus d'intérêts	(19)
	1 267
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et gain sur cession	982
Impôts sur les bénéfices (récupération)	
Exigibles	345
Futurs	(345)
	—
Bénéfice avant gain sur cession	982
Gain sur cession, déduction faite des impôts y afférents de 18 775 \$	53 101
Bénéfice des activités abandonnées	54 083

Les flux de trésorerie nets liés aux activités abandonnées présentés à l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 octobre 2003 se détaillent comme suit :

	\$
Activités d'exploitation	9 466
Activités d'investissement	69 277
Activités de financement	(885)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	77 858

16 ABANDON D'ACTIVITÉS [suite]

Au moment de la cession des actifs et des passifs liés à ces activités abandonnées, la valeur comptable se détaillait comme suit :

	\$
Espèces et quasi-espèces	6 620
Débiteurs	19 437
Immobilisations corporelles	2 817
Autres actifs	5 291
Actif total	34 165
Créditeurs et charges à payer	25 876
Autres passifs	3 168
Passif total	29 044
Actif net lié aux activités abandonnées	5 121

17 COÛTS DE RESTRUCTURATION**Restructuration 2004**

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la société a comptabilisé, selon son programme de restructuration, des coûts de restructuration de 11 350 \$. Ce programme vise à changer la structure de gestion et repositionner sa filiale Look Voyages S.A.

Le montant comptabilisé comprend des charges en espèces de 8 319 \$ et une radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs de 3 031 \$. Les charges en espèces sont constituées principalement de prestations de cessation d'emploi et de frais de résiliation de contrats.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2004 pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs \$	Autres coûts \$	Total \$
Montant engagé au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004	4 590	2 526	3 031	1 203	11 350
Cumul des prélèvements :					
Monétaire	—	—	—	88	88
Non monétaire	—	—	3 031	—	3 031
Solde au 31 octobre 2004	4 590	2 526	—	1 115	8 231

Restructuration 2003

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003, la société a comptabilisé, selon son programme de restructuration, des coûts de restructuration de 47 972 \$. Ce programme incluait un changement à la structure de gestion et une réorganisation qui touchait la nature et le dosage des activités de la société en France et au Canada.

Le montant comptabilisé comprend des charges en espèces de 13 489 \$ et une radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs de 34 483 \$. Les charges en espèces sont constituées principalement de prestations de cessation d'emploi et de frais de résiliation de contrats.

La radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs provient principalement de la mise au rancart graduelle des six avions Lockheed L-1011-500 de la société jusqu'au 30 avril 2004. Ce montant comprend 21 462 \$ à titre de radiation pour les trois avions mis au rancart en septembre 2003 ainsi que 12 253 \$ à titre de dépréciation qui correspond à l'excédent de la valeur comptable, au moment du test de recouvrabilité, sur la juste valeur des actifs à long terme calculée selon les flux de trésorerie futurs estimatifs directement rattachés aux trois avions restants mis au rancart au plus tard le 30 avril 2004.

Le tableau qui suit fait état des activités et du solde de la provision de restructuration 2003 pour les exercices terminés les 31 octobre 2003 et 2004.

	Prestations de cessation d'emploi \$	Frais de résiliation de contrats \$	Radiation d'immobilisations corporelles et d'autres actifs \$	Autres coûts \$	Total \$
Montant engagé au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2003	11 663	767	34 483	1 059	47 972
Cumul des prélèvements :					
Monétaire	6 049	717	—	619	7 385
Non monétaire	—	—	34 483	—	34 483
Solde au 31 octobre 2003	5 614	50	—	440	6 104
Montant engagé au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2004	—	—	—	—	—
Cumul des prélèvements :					
Monétaire	2 341	—	—	47	2 388
Non monétaire	—	—	—	—	—
Solde au 31 octobre 2004	3 273	50	—	393	3 716

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les impôts sur les bénéfices des activités poursuivies présentés diffèrent du montant calculé en appliquant les taux d'impôts prévus par la loi au bénéfice (à la perte) avant impôts sur les bénéfices, part des actionnaires sans contrôle dans les résultats de filiales et bénéfice des activités abandonnées.

Les raisons de cette différence et l'effet sur les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2004		2003	
	\$	%	\$	%
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	37 947	32,1	(4 745)	34,1
Variation des impôts sur les bénéfices découlant des éléments suivants :				
Éléments non déductibles	898	0,8	1 811	(13,0)
Constatation d'économies fiscales non comptabilisées antérieurement	(598)	(0,5)	(5 321)	38,2
Économies fiscales non comptabilisées	6 887	5,8	957	(6,9)
Impôt des grandes sociétés	240	0,2	386	(2,8)
Autres	(364)	(0,3)	1 379	(9,9)
	45 010	38,1	(5 533)	39,7

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs se présentent comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Impôts futurs		
Pertes nettes d'exploitation reportées et autres déductions fiscales	25 896	24 685
Valeur comptable des immobilisations en sus de la valeur fiscale	(16 848)	(12 410)
Autres	4 774	3 624
Total des impôts futurs	13 822	15 899
Provision pour moins-value	(19 607)	(12 985)
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	(5 785)	2 914
Actifs d'impôts futurs à court terme	586	959
Actifs d'impôts futurs à long terme	10 656	13 371
Passifs d'impôts futurs à long terme	(17 027)	(11 416)
Actifs (passifs) d'impôts futurs nets	(5 785)	2 914

Les pertes reportées prospectivement, autres qu'en capital, et les autres écarts temporaires pour lesquels aucune économie fiscale correspondante n'a été comptabilisée, et qui serviront à réduire les bénéfices imposables futurs de certaines filiales, totalisaient 32 401 € [50 425 \$] au 31 octobre 2004 [22 829 € [35 157 \$] au 31 octobre 2003]; ces pertes et écarts n'ont aucune date d'échéance.

Les bénéfices non répartis des filiales étrangères de la société sont considérés comme étant réinvestis indéfiniment. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée à leur égard. Si ces bénéfices sont distribués sous forme de dividendes ou autrement, la société pourrait être assujettie à des retenues d'impôts.

Au cours de l'exercice, la société a constaté une économie d'impôt au montant de 1 420 \$ en réduction du solde des écarts d'acquisition qui n'avait pas été constatée lors de la répartition du prix d'achat d'une acquisition.

19 OPÉRATIONS ET SOLDES ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des opérations avec des sociétés apparentées. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés. Les opérations importantes entre sociétés apparentées se détaillent comme suit :

	2004 \$	2003 \$
Revenus provenant de sociétés satellites	3 897	2 157
Dépenses d'exploitation effectuées auprès de sociétés satellites	90 691	120 729

Les dépenses d'exploitation consistent principalement en l'achat de sièges d'avion.

Les soldes à recevoir de sociétés apparentées et à payer à ces sociétés inclus dans les débiteurs et les créditeurs et charges à payer sont les suivants :

	2004 \$	2003 \$
Débiteurs de sociétés satellites	984	2 028
Créditeurs et charges à payer à des sociétés satellites	782	2 129

20 AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Au 31 octobre 2004, les obligations au titre des prestations constituées et le déficit actuariel qui en découle s'élevaient à 5 348 \$ [3 360 \$ au 31 octobre 2003]. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2004, la charge de retraite a été de 811 \$ [627 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2003]. Afin de garantir ses obligations, la société a émis une lettre de crédit au fiduciaire au montant de 4 635 \$ [notes 4 et 22].

21 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) Les engagements de la société, en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des aéronefs, au terrain, à du matériel roulant, à des systèmes téléphoniques, à des contrats d'entretien et à des locaux s'élèvent à 415 832 \$ et se répartissent comme suit : 94 105 \$, 252 948 \$ US et 8 323 €. De plus, dans le cadre de certains financements d'aéronefs échéant jusqu'en 2008, la société s'est portée garante d'une partie de la valeur résiduelle qui s'établit à 56 518 \$ US [68 992 \$].

Les valeurs résiduelles dont la société s'est portée garante et les versements annuels à effectuer en vertu de ces baux et des instruments financiers dérivés connexes au cours des cinq prochains exercices sont comme suit :

	Valeur résiduelle \$	Versement \$
2005	—	84 123
2006	—	73 937
2007	16 698	66 550
2008	52 294	57 828
2009	—	42 667

- b) En 2009, l'actionnaire minoritaire dans la société mère de Jonview pourra exiger que la société achète les actions de la société mère de Jonview qu'il détient, à un prix égal à la juste valeur marchande. Le prix payé pourra être réglé, au gré de la société, en espèces ou par voie d'émission d'actions.
- c) Le 10 juin 2004, la société a acquis une participation additionnelle de 50 % dans le voyageur réceptif Tourgreece. À l'issue de cette transaction, la participation de la société dans Tourgreece est maintenant de 90 %. En vertu de l'entente, la société bénéficie d'une option d'achat relativement à l'acquisition du solde des actions qu'elle peut exercer en tout temps avant 2011.
- d) Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la société.

Dans le cours normal de ses affaires, la société a conclu des ententes, dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations telles que des contrats de location-exploitation, lettres de crédit irrévocables et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la société à indemniser une contrepartie pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que non-conformité à des déclarations antérieures ou à la garantie, perte ou endommagement de biens, réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services et passif environnemental.

Les notes 4, 10, 11, 13 et 21 des états financiers fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location d'espaces dans les aéroports et d'autres biens immobiliers signés par les filiales de la société comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneur, à indemniser le bailleur en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'en 2034. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la société ne peut estimer le montant total que ses filiales pourraient être appelées à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit qu'une filiale de la société doive verser un montant appréciable en vertu de ce genre d'entente; par ailleurs, la société et ses filiales sont protégées par une assurance-responsabilité pour ce genre de situation.

Lettres de crédit irrévocables

La société a signé des lettres de crédit irrévocables avec certains de ses fournisseurs. En vertu de ces lettres de crédit, la société garantit le paiement de certains services touristiques, tels que chambres d'hôtel, qu'elle s'est engagée à payer, peu importe qu'elle les vende ou non. Ces ententes, qui portent sur des blocs de services touristiques considérables, sont généralement émises pour un an et sont renouvelables. La société a également remis aux organismes provinciaux de réglementation de l'Ontario et de la Colombie-Britannique des lettres de crédit garantissant certaines sommes à ses clients pour l'exécution de ses obligations. Au 31 octobre 2004, les garanties totales données par la société en vertu de ces lettres de crédit s'élevaient à 17 663 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces lettres de crédit.

Contrats de cautionnement

La société a signé des contrats de cautionnement par lesquels elle garantit un montant prescrit à ses clients, à la demande des organismes de réglementation, au sujet de l'exécution des obligations comprises dans les mandats de ses clients pendant la durée des permis accordés à la société pour ses activités de grossiste et d'agences de voyages dans la province de Québec. Ces ententes sont généralement émises pour un an et sont renouvelables chaque année. Au 31 octobre 2004, le montant total de ces garanties s'élevait à 1 045 \$. Il ne s'est jamais produit que la société doive verser un montant appréciable en vertu de ces ententes.

Au 31 octobre 2004, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

Dans le cours normal de ses affaires, la société est exposée aux risques de variation des cours du change de certaines devises, à la fluctuation des taux d'intérêt et à la variation du prix du carburant. La société gère ces risques en recourant à l'utilisation de divers instruments financiers. La direction de la société est responsable de l'établissement des niveaux de risques acceptables et elle n'utilise les instruments financiers qu'aux fins de couverture des engagements ou obligations existants, et non pour dégager un profit des opérations de négociation.

Risque de crédit lié aux instruments financiers

Le risque théorique auquel est exposée la société en ce qui concerne les instruments financiers se limite au coût de remplacement des contrats aux cours du marché en vigueur dans l'éventualité d'un défaut de contrepartie. La direction est d'avis que le risque de crédit lié aux instruments financiers est bien contrôlé puisqu'elle conclut uniquement des contrats avec des institutions financières et des multinationales de grande envergure.

Gestion du risque lié au prix du carburant, du risque de change et du risque de taux d'intérêt

La société a conclu des contrats d'achat de carburant aux fins de gestion du risque lié à l'instabilité du prix du carburant. Au 31 octobre 2004, 9 % des besoins de l'exercice 2005 étaient couverts par des contrats d'achat de carburant [45 % des besoins de l'exercice 2004 étaient couverts au 31 octobre 2003].

La société a conclu des contrats de change à terme pour l'achat et la vente de devises dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de gestion du risque de change. Au 31 octobre 2004, la valeur nominale des contrats d'achat de devises s'élevait à 334 754 \$ [267 370 \$ au 31 octobre 2003].

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète généralement les estimations des montants que la société recevrait en règlement de contrats favorables ou qu'elle devrait payer pour terminer des contrats défavorables à la date du bilan. Ces justes valeurs sont estimées en fonction des cours obtenus auprès d'institutions financières et de multinationales de grande envergure. Les justes valeurs se présenteraient comme suit aux 31 octobre 2004 et 2003, si un règlement survenait :

	2004		2003	
	Favorable \$	Défavorable \$	Favorable \$	Défavorable \$
Contrats de change à terme	122	29 764	152	19 113
Contrats d'achat de carburant	4 640	—	3 145	686
	4 762	29 764	3 297	19 799

Également, la société, au moyen de certains engagements en vertu de contrats de location-exploitation, a conclu des contrats de swap de taux d'intérêt et swap de devises, dont les échéances s'échelonnent jusqu'en 2008. Ces swaps modifient efficacement les caractéristiques de ces contrats de location-exploitation afin de fixer les engagements en dollars US et de fixer le taux d'intérêt en un taux variable. Au 31 octobre 2004, la valeur nominale des contrats de swap de taux d'intérêt et des contrats de swap de devises s'élevait à 32 272 \$ [40 358 \$ au 31 octobre 2003].

Aux 31 octobre 2004 et 2003, la juste valeur de ces contrats de swap, dont la société ne peut se départir, se détaille comme suit :

	2004		2003	
	Favorable \$	Défavorable \$	Favorable \$	Défavorable \$
Contrats de swap de taux d'intérêt	6 396	—	13 064	—
Contrats de swap de devises	12 297	—	10 526	—
	18 693	—	23 590	—

Risque de crédit

La société n'estime pas être soumise à une concentration importante du risque de crédit. Les espèces et les quasi-espèces sont investies de façon diversifiée auprès de sociétés bénéficiant d'une cote de crédit de haute qualité. Les débiteurs proviennent généralement de la vente de vacances à forfait à des particuliers par l'entremise d'agences de voyages et de la vente de sièges à des voyageurs géographiquement dispersés. Aux 31 octobre 2004 et 2003, aucun débiteur ne représentait plus de 10 % des débiteurs totaux.

Juste valeur des instruments financiers présentés aux bilans

En raison de leur échéance à court terme, la valeur comptable des actifs et des passifs financiers à court terme présentée aux bilans consolidés est comparable à leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition, y compris la tranche échéant à moins d'un an, se fonde sur les cours en vigueur pour des instruments financiers assortis de conditions et d'échéances similaires. Aux 31 octobre 2004 et 2003, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers à long terme s'établissent comme suit :

	2004		2003	
	Valeur comptable \$	Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Dette à long terme	—	—	17 031	17 121
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	—	—	18 319	18 367

La juste valeur de la composante passif des débetures n'a pu être déterminée avec suffisamment de précision, compte tenu des caractéristiques qui sont propres à ces dernières.

24 INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a déterminé qu'elle exerce ses activités dans un seul secteur d'exploitation, à savoir les voyages vacances. Ainsi, les états des résultats incluent toutes les informations requises. En ce qui a trait aux secteurs géographiques, la société exerce ses activités principalement au Canada et en Europe. Les cessions entre zones géographiques sont comptabilisées à des prix eu égard aux conditions du marché et à d'autres considérations.

	Canada \$	France et autres \$	Total \$
2004			
Revenus provenant de tiers	1 673 530	526 292	2 199 822
Dépenses d'exploitation	1 495 971	540 096	2 036 067
	177 559	(13 804)	163 755
Amortissement	28 585	4 442	33 027
Coûts de restructuration	—	11 350	11 350
Acquisitions d'immobilisations corporelles	19 819	1 083	20 902
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition	127 485	52 609	180 094
2003			
Revenus provenant de tiers	1 525 846	570 803	2 096 649
Dépenses d'exploitation	1 435 190	586 497	2 021 687
	90 656	(15 694)	74 962
Amortissement	36 514	5 624	42 138
Coûts de restructuration	42 214	5 758	47 972
Acquisitions d'immobilisations corporelles	7 807	4 706	12 513
Immobilisations corporelles et écarts d'acquisition	128 816	42 607	171 423

25 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

- Le 1^{er} novembre 2004, la société a acquis une participation de 70 % dans Air Consultants Europe, un voyageur expéditif, pour une contrepartie au comptant de 1 000 € [1 656 \$].
- Le 10 janvier 2005, la société a procédé au rachat par anticipation de ses débentures dont la valeur nominale était de 21 865 \$. Ce rachat a entraîné un déboursé total de 30 009 \$, incluant les intérêts courus de 7 324 \$ et la pénalité de 820 \$, laquelle a été comptabilisée à la date de rachat. De plus, ce rachat par anticipation a entraîné une charge additionnelle non monétaire à la date de rachat de 1 644 \$ correspondant à la différence entre la valeur nominale de l'obligation et sa valeur comptable à ce moment.

26 CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Données financières supplémentaires

[en milliers de dollars, sauf les données par action]

	2004	2003	2002	2001	2000
États consolidés des résultats					
Revenus	2 199 822	2 096 649	2 073 508	2 121 886	1 922 550
Dépenses d'exploitation	2 036 067	2 021 687	1 999 360	2 063 863	1 820 026
	163 755	74 962	74 148	58 023	102 524
Dépenses et autres revenus					
Amortissement	33 027	42 138	43 189	49 659	33 252
Coûts de restructuration	11 350	47 972	—	116 972	—
Intérêts sur la dette à long terme, obligations en vertu de contrats de location-acquisition et débetures	7 581	9 771	12 418	11 310	10 524
Autres frais d'intérêts et frais financiers	1 907	3 071	4 563	3 762	2 417
Revenus d'intérêts	(11 307)	(9 530)	(5 628)	(10 043)	(10 296)
(Gain) perte de change sur les éléments monétaires à long terme	1 474	(3 873)	(984)	2 303	2 021
Quote-part (du bénéfice net) de la perte nette des sociétés satellites	1 509	(673)	(919)	(939)	(1 023)
	45 541	88 876	52 639	173 024	36 895
Bénéfice (perte) avant les éléments suivants	118 214	(13 914)	21 509	(115 001)	65 629
Impôts sur les bénéfices (recouvrement)	45 010	(5 533)	9 649	(19 909)	27 522
Part des actionnaires sans contrôle dans les résultats des filiales	(753)	(766)	(182)	(117)	—
Bénéfice (perte) avant charge d'écarts d'acquisition	72 451	(9 147)	11 678	(95 209)	38 107
Charge d'écarts d'acquisition	—	—	—	4 442	2 862
Bénéfice (perte) des activités poursuivies de l'exercice	72 451	(9 147)	11 678	(99 651)	35 245
Bénéfice (perte) des activités abandonnées de l'exercice	—	54 083	(1 853)	—	—
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	72 451	44 936	9 825	(99 651)	35 245
Bénéfice (perte) de base par action					
Avant charge d'écarts d'acquisition	2,07	(0,38)	0,30	(2,95)	1,18
Activités poursuivies	2,07	(0,38)	0,30	(3,09)	1,09
Activités abandonnées	—	1,65	(0,06)	—	—
	—	1,27	0,24	(3,09)	1,09
Bénéfice (perte) dilué(e) par action²					
Avant charge d'écarts d'acquisition	1,76	(0,38)	0,30	(2,95)	1,17
Activités poursuivies	1,76	(0,38)	0,30	(3,09)	1,08
Activités abandonnées	—	1,65	(0,06)	—	—
	1,76	1,27	0,24	(3,09)	1,08
Flux de trésorerie liés aux :					
Activités d'exploitation (activités poursuivies)	185 100	71 697	183 234	(12 001)	52 585
Activités d'investissement (activités poursuivies)	(32 970)	(4 275)	(25 864)	(59 441)	(88 048)
Activités de financement (activités poursuivies)	(32 702)	(56 278)	17 700	8 660	8 996
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies	119 428	11 144	175 070	(62 782)	(26 467)
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités abandonnées	—	77 858	434	—	—
Variation nette des espèces et quasi-espèces	119 428	89 002	175 504	(62 782)	(26 467)
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	468 553	349 125	260 123	84 619	147 401
Marge brute d'autofinancement	124 170	52 863	74 015	59 357	75 226
Total de l'actif	838 389	714 757	773 468	626 442	681 162
Dette à long terme (y compris la tranche à court terme) et obligations en vertu de contrats de location-acquisition					
	—	35 350	82 702	147 496	144 135
Débetures	30 792	29 981	29 226	10 894	10 000
Avoir des actionnaires	313 528	241 346	193 743	132 223	229 507
Ratio d'endettement ¹	0,63	0,66	0,75	0,78	0,66
Valeur comptable par action	9,23	7,34	5,97	4,09	7,14
Rendement de la moyenne pondérée de l'avoir des actionnaires	24,92 %	20,66 %	6,03 %	(55,17 %)	16,31 %
Statistiques – avoir des actionnaires [en milliers]					
Actions ordinaires en circulation à la fin de l'exercice					
	33 955	32 864	32 460	32 324	32 144
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (avant dilution)					
	33 374	32 796	32 418	32 248	32 158
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (après dilution) ²					
	41 156	32 796	32 497	32 248	34 353

¹ Représente le total du passif sur le total du passif plus l'avoir des actionnaires.

² Voir la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés.

Jean-Marc Eustache

Président du conseil d'administration,
président et chef de la direction,
Transat A.T. inc.

André Bisson, O.C.

Président du conseil d'administration,
CIRANO

Lina De Cesare

Présidente, voyagistes,
Transat A.T. inc.

Benoît Deschamps

Président,
Champré Capital inc.

Jean Guertin

Conseiller et administrateur de
sociétés, professeur honoraire,
HEC Montréal

H. Clifford Hatch Jr.

Président et chef de la direction,
Aurdissyl Management Corporation et
Cliffco Investments Limited

Jacques Simoneau

Président et chef de la direction,
Hydro-Québec CapiTech inc.

Helen K. Sinclair

Présidente et chef de la direction,
BankWorks Trading inc.

Philippe Sureau

Président, distribution,
Transat A.T. inc.

John D. Thompson

Président délégué du conseil,
Compagnie Montréal Trust du Canada

Dennis Wood

Président et chef de la direction,
Dennis Wood Holdings Inc.

Dirigeants

Transat

Jean-Marc Eustache

Président et chef de la direction

Philippe Sureau

Président, distribution

Lina De Cesare

Présidente, voyagistes

Jean-Marc Bélisle

Vice-président
et chef de la direction
des systèmes d'information

Bernard Bussièrès

Vice-président,
affaires juridiques et secrétaire
de la société

André De Montigny

Vice-président,
développement des affaires

Nelson Gentiletti

Vice-président,
finances et administration
et chef de la direction financière

Louise Piché

Vice-présidente corporative,
ressources humaines

Air Transat

Allen B. Graham

Président-directeur général

Air Consultants Europe

Elizabeth Van Raalte

Directrice générale

Cameleon

Lina De Cesare

Présidente

Club Voyages (France)

Patricia Chastel

Directrice générale

Consultour/

Transat Distribution Canada

Philippe Sureau

Président

Handlex

Luc Trépanier

Président-directeur général

Jonview Canada

Donald Obonsawin

Président

Look Voyages

Olivier Kervella

Directeur général

Révatours

Patricia Corcos

Directrice générale

Tourgreece

Vassilis P. Sakellaris

Président

Transat Tours Canada

Lina De Cesare

Présidente

Vacances Transat (France)

Patrice Caradec

Directeur général

Siège social

Transat A.T. inc.
Place du Parc
300, rue Léo-Pariseau, bureau 600
Montréal (Québec) H2X 4C2
Téléphone : 514.987.1660
Télécopieur : 514.987.8035
www.transat.com
info@transat.com

Renseignements

Pour tout renseignement complémentaire sur la société, nous prions les investisseurs et les analystes d'adresser leur demande par écrit au vice-président, finances et administration et chef de la direction financière.

An English copy of this annual report can be obtained by writing to the Vice-President, Finance and Administration and Chief Financial Officer.

Cote officielle

Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole TRZ.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
1500, rue University, bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3F8

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 27 avril 2005, à 10 h 00, à l'hôtel :

Fairmont Le Reine Elizabeth

Salon Marquette-Jolliet

900, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)



Voyagistes expéditifs

Auratours Vacances

Kilomètre Voyages

Nolitour Vacances

Rêvatours

Vacances Transat

World of Vacations

Air Consultants Europe

Brok'Air

Look Voyages

Vacances Transat (France)

Agences de voyages et distribution

Club Voyages

exinow.ca

TravelPlus

Voyages en Liberté

Club Voyages (France)

Transport aérien

Air Transat

Handlex

Voyagistes réceptifs et services à destination

Cameleon

Jonview Canada

Trafic Tours

Transat Holidays USA

Tourgreece

Au Canada

En Europe





transat

